

Conservatoire à rayonnement Communal Frédéric CHOPIN

Musique et Art dramatique

PROJET D'ETABLISSEMENT

« Nul n'irait aujourd'hui nier les apports des arts et de la culture dans la pacification des rapports humains et le bien vivre ensemble. On imagine mal une société heureuse sans arts vivants et le progrès social se mesure aussi aux actions engagées pour favoriser le partage et l'épanouissement de chacun au travers des pratiques artistiques et culturelles.»

Le Conservatoire à Rayonnement Communal de la ville de Lens participe aux efforts conjoints de l'État, des collectivités territoriales et des différents partenaires ou acteurs culturels, qu'ils soient institutionnels ou associatifs, pour promouvoir et rendre accessibles à tous les pratiques artistiques du spectacle vivant.

Le projet d'établissement s'inscrit dans une démarche concertée avec les usagers et propose une orientation et des axes de développement dans le respect des missions qui incombent à un conservatoire et en adéquation avec la politique culturelle portée par la municipalité.

Les choix retenus pour l'élaboration de ce document - dont le souci de consulter le plus largement possible ceux qui, d'ores et déjà, font vivre l'établissement mais aussi ceux qui pourraient, à terme, s'y engager -, les axes prioritaires découlant de cette concertation et les orientations définies en tenant compte des attentes des uns et des autres, font du projet d'établissement un précieux sésame pour l'avenir.

C'est ce projet qui va guider les choix futurs de développement pour conforter l'ancrage du Conservatoire dans son territoire, son rayonnement et la mise en application concrète des principes d'une culture ouverte, partagée et accessible à tous.

C'est la garantie d'un enseignement de qualité, partagé, inclusif et en phase avec les évolutions sociales et sociétales.

C'est un engagement de service public qui bénéficie à tous, notamment les plus jeunes dont l'avenir épanoui doit être la priorité de toute société. »

Hélène CORRE,

Adjointe déléguée à la culture, au
patrimoine, au tourisme et à
l'attractivité.

Table des matières

I.	INTRODUCTION	5
A.	La ville de Lens aujourd’hui	5
a.	Le Conservatoire à Rayonnement Communal.....	6
b.	Les acteurs culturels municipaux	7
c.	Les partenaires culturels lensois du conservatoire	8
B.	La Communauté d’Agglomération Lens-Liévin	9
II.	PRESENTATION ET ANALYSE DE L’EXISTANT	11
A.	Données démographiques de la ville de Lens	11
a.	Données générales*	11
b.	Les publics scolarisés	13
B.	Les publics du conservatoire	14
C.	L’offre pédagogique	16
a.	L’organisation pédagogique	17
b.	Parcours de Découverte et d’Initiation - Education Artistique et Culturelle	18
c.	Le parcours musical en cycle ou parcours études.....	20
d.	Une offre complémentaire.....	23
e.	Les dispositifs en partenariats avec l’éducation nationale	24
D.	Programmation et diffusion	26
a.	Partenariats avec les structures municipales.....	26
b.	Partenariats avec les établissements d’enseignement artistique du territoire.....	28
c.	Partenariats avec les acteurs et structures culturels du territoire	28
d.	Partenariats avec le département du Pas-de-Calais	29
e.	Master classes & rencontres d’artistes	29
E.	Les ressources	30
a.	Les personnels.....	30
b.	Données budgétaires	31
c.	Le parc instrumental, le fond documentaire et le parc informatique.....	31
d.	Les locaux	32
e.	De la communication.....	33
F.	Bilan	34
III.	PERSPECTIVES.....	35
A.	Le projet 2024-2030	35
a.	Vers une citoyenneté culturelle	35
b.	Un conservatoire ouvert à tous.....	36
c.	Un établissement ressource	37
d.	Suivi, évaluation et réorientation.....	38
B.	Les ressources nécessaires	38

a.	Ressources humaines	38
b.	Ressources matériels.....	39
c.	Ressources actions culturelles.....	40
IV.	Conclusion	40

I. INTRODUCTION

A. La ville de Lens aujourd'hui

Associée à la Communauté d'Agglomération de LENS-LIEVIN (CALL), la ville de Lens se situe au cœur de l'ancien bassin minier du Nord-Pas de Calais, à l'entrée des vallonnements de l'Artois. Son territoire est limité par les communes de Avion, Sallaumines, Loison-sous-Lens, Vendin-le-Vieil, Loos-en-Gohelle, Liévin et Eleu-dit-Leauwette.

Au niveau de l'organisation politique, LENS est la 4ème ville du Département et compte 32 458 habitants (INSEE 2020). Chef-lieu d'arrondissement du Pas-de-Calais, la ville fait partie de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin qui regroupe 36 communes soit 241 268 habitants (données INSEE 2019).

La ville se compose :

- d'un centre-ville,
- de cités minières dont certaines d'entre elles débordent sur les localités voisines (Cités 1, 4, 8, 9, 9 bis, 12, 14, Cité des Fleurs, Cité du Grand-Condé, Cité des Provinces),
- de deux grands ensembles urbanisés (la Grande Résidence et la Résidence Sellier).

La population travaille essentiellement dans le secteur secondaire (ouvriers et employés d'entreprises) et dans le secteur tertiaire (commerce, services, transport).

La ville de Lens a des communications faciles et variées du fait de l'important développement des infrastructures de transports dans la région : réseau routier (proximité des autoroutes A1 Paris-Lille et A26 Calais-Reims), réseau ferroviaire (la gare de Lens dessert les principales villes de la région et les communes environnantes ; elle bénéficie de cinq liaisons T.G.V. quotidiennes).

La ville est surtout connue pour avoir été l'un des principaux centres urbains du bassin minier du Nord-Pas de Calais, pour son équipe de football, le Racing Club de Lens et le musée du LOUVRE-LENS.

La ville de Lens reste attachée à son histoire, notamment héritée de l'exploitation minière.

De grands projets de réaménagement urbains sont en cours ; ceux instruits dans le cadre de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier (ERBM) et du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) en sont un des meilleurs exemples dans la mesure où ils visent notamment à améliorer l'attractivité du territoire (réflexions autour de l'aménagement des espaces urbains, travail de concertation avec les habitants, écoconstructions, valorisation des sites de mémoire miniers, historiques et culturels...).

Les structures et activités socioculturelles et sportives.

La commune organise l'accueil des enfants mineurs lors des périodes de vacances scolaires et des mercredis au sein des écoles. Elle est également dotée de trois Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) publics (deux multi-accueils et une micro-crèche, situés dans les quartiers prioritaires, à proximité des centres socioculturels). Elle compte un Relais Petite Enfance (RPE), un agrément Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP) réparti sur les deux centres socioculturels avec un fonctionnement en alternance une semaine sur deux. 5 établissements privés sont répartis sur le territoire et sont essentiellement des micro-crèches. Elle compte également la Maison Buisson située cité 11.

La ville dispose de plusieurs équipements culturels tels que le théâtre municipal Le Colisée, la Médiathèque Robert Cousin, le Conservatoire de musique et d'art dramatique Frédéric Chopin, l'École d'Arts Plastiques Fernand Bourguignon sans oublier le Musée du Louvre-Lens.

Environ 500 associations sont répertoriées sur la commune. Elles interviennent notamment dans le milieu culturel, sportif, éducatif, social, caritatif et celui des loisirs, elles apportent une véritable plus-value pour la ville.

a. Le Conservatoire à Rayonnement Communal

- *Historique*

C'est en 1933 que la municipalité lensoise, alors présidée par Alfred MAES, Député-Maire, a décidé la création d'une école de musique. Celle-ci a vu le jour en Février 1934 dans les locaux situés rue François-Gauthier et loués pour la circonstance à « l'Harmonie des Enfants de la Plaine » alors en liquidation.

Très rapidement l'école connut un grand succès et en 1937 la ville de Lens devenait propriétaire des locaux. Son activité fut réduite pendant les années de l'occupation. Dès 1945, l'Ecole reprenait son fonctionnement normal et de nouveaux cours d'enseignement furent créés (violoncelle, piano, chant, ...).

En 1959, la Municipalité décidait de rénover complètement l'immeuble et de l'agrandir. Le bâtiment fut totalement insonorisé et permit de donner des cours d'enseignement plus nombreux et dans des conditions de confort très appréciées des élèves.

La nouvelle Ecole de Musique fut inaugurée le 22 novembre 1959. A la date du 31 janvier 1964, le Conseil municipal de Lens décidait de lui donner le nom de « Frédéric Chopin ».

En raison de la diversification des enseignements et de l'accroissement du nombre d'élèves, l'Ecole Municipale de Musique fut transférée le 1er janvier 1993 dans les locaux actuels (anciennement « Centre Gaston Bachelard », rue Romuald Pruvost).

Agréée dans les années 70, l'école municipale de musique devient conservatoire à rayonnement communal en 2006. En novembre 2017, le renouvellement de classement est confirmé ; dans son rapport, la Direction Générale de la Création Artistique incite l'établissement à conforter l'existant et à relever le défi de l'attractivité en renforçant l'éventail de son offre, valorisant sa diffusion, optimisant ses partenariats et en adaptant les démarches didactiques à l'évolution du public.

En novembre 2021, suite au départ à la retraite de M. CORENFLOS, une nouvelle direction est nommée en la personne de M. BRARD.

- *Autorité territoriale*

Le Conservatoire à Rayonnement Communal Frédéric CHOPIN est un établissement spécialisé d'enseignement artistique ayant pour disciplines la Musique et l'Art dramatique.

Il est administré par le Maire et le Conseil municipal de Lens. Placé sous l'autorité du Directeur, son activité pédagogique est contrôlée par l'Etat.

- *Missions*

Le Conservatoire de LENS est un établissement territorial d'enseignement artistique classé « à rayonnement communal » par décret ministériel n° 2006-1248 du 12 octobre 2006. Il est soumis pédagogiquement à la tutelle de l'Etat, représenté par le ministère de la Culture et de la Communication, direction générale de la création artistique. En référence à la Charte des enseignements artistiques publiée par le ministère de la Culture et de la Communication en janvier 2001, au Schéma National d'Orientation Pédagogique de l'enseignement public spécialisé de la danse, de la musique et du théâtre paru en septembre 2023 (SNOP) et au Schéma Départemental des Enseignements artistiques et des Pratiques en Amateurs du Pas-de-Calais paru en 2023 (SDEPA), le Conservatoire répond aux missions générales de sensibilisation et de formation artistique des publics.

Établissement culturel à part entière, il a pour vocation de transmettre les connaissances artistiques, techniques, méthodologiques et historiques nécessaires à la pratique de la musique et du théâtre. Il offre une formation à la pratique en amateur. Il favorise l'inscription de tous ses élèves dans une vie culturelle

large, tant du point de vue de la diffusion que de la création. Sa mission de service public en fait un pôle ressource et un générateur de lien avec ses partenaires culturels et associatifs.

Le Conservatoire permet à certains élèves de bénéficier de Classes à Horaires Aménagés Musique (CHAM) dans l'enseignement secondaire. Ces classes, dont le fonctionnement est précisé par convention avec l'inspection académique et le collège Michelet de LENS, sont organisées dans le cadre de la circulaire interministérielle 2002-165 du 2 août 2002 et 2007-020 du 18 janvier 2007.

Par de nombreux spectacles où se produisent ses élèves, le Conservatoire participe au rayonnement artistique et à la vie culturelle de la ville de LENS et de son agglomération. Ces manifestations font partie intégrante de la scolarité des élèves et ont lieu dans ses locaux ou dans différents lieux de la commune et au-delà. Le Conservatoire peut accueillir dans ses locaux, aux conditions définies par décision du Maire de LENS, des ensembles constitués émanant d'autres structures, ainsi que des manifestations culturelles dont il n'est pas nécessairement l'organisateur.

b. Les acteurs culturels municipaux

- *Théâtre Le Colisée*

Lieu culturel incontournable de la région et de l'agglomération, situé en cœur ville, le Colisée est une salle pluridisciplinaire de 628 places assises qui propose à des tarifs ultra compétitifs, une programmation riche et éclectique abordant tous les champs culturels : spectacles régionaux, nationaux et internationaux : concerts, théâtre, chanson, humour, spectacles, danse, cirque, spectacles jeune public, spectacles associatifs. Corolairement, le Colisée propose aussi des conférences « découvertes » sur la connaissance du monde. La Galerie du Colisée, quant à elle, accueille de nombreuses expositions dans des domaines variés comme la photo, la sculpture, la philatélie ou encore, les travaux de restitutions d'artistes locaux...

Le théâtre le Colisée, fort de sa programmation riche et exigeante, rayonne aujourd'hui dans toute la région et accroît son attractivité auprès de tous les publics en proposant des politiques tarifaires dédiées, en explorant de nouveaux champs culturels basés sur des partenariats avec « Culture Commune », le musée du Louvre. Qu'il s'agisse d'interactions avec le territoire, de médiations culturelles, de développement de nouvelles stratégies d'accès à la Culture, le Théâtre le Colisée de Lens est : « the place to be » ...

- *L'Ecole Municipale d'Arts Plastiques Fernand Bourguignon*

L'école municipale d'arts-plastiques Fernand Bourguignon (EMAP) est un établissement d'enseignement artistique ouvert à tout public. Elle accueille les enfants à partir de 6 ans, les adolescents, les familles et les adultes.

Les cours et ateliers hebdomadaires sont proposés tout au long de l'année afin de transmettre les connaissances et techniques artistiques indispensables à la pratique des arts-plastiques (dessin, illustration, arts numériques, peinture, gravure, modelage, ...). Les élèves peuvent, au fil des années, développer une pratique artistique personnelle.

Les cours sont spécialisés à partir de 9 ans, la majorité des cours ont lieu à l'EMAP, le cours de préparation aux écoles d'art se déroule au Louvre-Lens et les cours d'arts-numériques à la Micro-Folie.

Durant les vacances scolaires, des stages et des workshops sont proposés afin de permettre au plus grand nombre l'accès aux arts-plastiques et la découverte des pratiques artistiques d'artistes.

Véritable lieu de ressource disposant d'un hall d'exposition et d'un centre de ressources, l'EMAP est un lieu de vie et de convivialité.

Dans cette dynamique d'ouverture, l'EMAP participe activement aux événements de la ville à travers des projets transdisciplinaires et développe les partenariats sur le territoire.

- *Les Archives Municipales*

Les archives de la Ville de Lens ont été en quasi-totalité détruites pendant la Guerre de 1914-1918. Des pertes ont été également subies pendant la Deuxième Guerre mondiale. Par conséquent, les archives antérieures à 1945 sont rares (on les trouve essentiellement dans les registres de délibérations et d'arrêtés. Les archives servent :

- à justifier d'un droit,
- à établir des preuves d'un fait,
- à écrire l'histoire d'une ville, d'un pays, d'une famille,
- à la gestion des affaires communales.

Le service archives-documentation de la Ville de Lens est chargé de la gestion, de la collecte, la conservation, la communication et la mise en valeur des archives des services municipaux. Il met à disposition nombre de documents illustrant la mémoire de la ville.

Outre sa mission permettant aux citoyens de justifier de leurs droits (conservation des actes d'état-civil, permis de construire, ...) le service propose également la consultation de documents figurés (photographies, plans, cartes postales affiches, films), et d'ouvrages de la bibliothèque.

- *La Micro-Folie*

Inspirées des Folies rouge tomate de la Villette, les Micro-Folies ont inventé un lieu hybride à la fois musée numérique, fab-lab, scène et lieu de convivialité. Avec un rêve : démocratiser et décentraliser la culture, en France mais aussi à l'étranger.

- *La médiathèque Robert Cousin*

La médiathèque Robert Cousin est installée depuis 1989 à proximité du stade Bollaert dans un quartier en évolution avec l'ouverture d'Aqualens en mai 2023 et le futur cinéma en 2025. Elle propose du lundi au samedi, gratuitement la consultation sur place et/ou le prêt de documents tant physiques que numériques. Elle apporte une offre diversifiée d'actions culturelles autour du livre, de la musique, du cinéma pour tous les publics : du plus petit au plus grand.

- *PolarLens*

L'événement « PolarLens » est l'événement culturel phare de la ville de LENS. Il réunit une soixantaine d'auteurs émergents, locaux, nationaux et internationaux sur le thème du roman policier. Chaque année, l'événement se déroule le 3ème week-end de mars.

c. Les partenaires culturels lensois du conservatoire

- *Le Louvre-Lens*

Le Louvre-Lens, inauguré en décembre 2012, est la concrétisation d'un espoir de renouveau pour le Bassin minier, porté à la fois par ses habitants et les collectivités territoriales. Ce projet fondamentalement original répond à une responsabilité muséale inédite : s'engager dans la revitalisation sociale et économique du territoire.

En 2020, le nouveau Projet scientifique et culturel du Louvre-Lens, écrit à mille mains, définit avec précision sa responsabilité vis-à-vis du Bassin minier et de la Région Hauts-de-France. Après une année de travail rassemblant l'équipe du musée, les publics, les professionnels et les partenaires, le Louvre-Lens parle d'une seule voix enthousiaste et réaliste. En partageant les merveilleuses collections nationales du musée du Louvre, il s'engage dans une politique artistique et culturelle qui dépasse les champs habituels de l'action culturelle, pour investir ceux de l'urbanisme, du social, de l'économique, du sanitaire, de l'humain.

Cinq engagements sociaux et solidaires sont formulés avec force dans ce nouveau Projet scientifique et culturel. Ils sont portés et défendus par toute l'équipe du musée, avec autant de détermination que d'humilité et de simplicité.

- *Cou2Com*

Est une association Lensoise qui a pour vocation de promouvoir les territoires des Hauts-de-France notamment par la valorisation de leurs sites emblématiques et de permettre au plus grand nombre d'avoir accès à la culture et à la création. Elle a permis en 2018, l'installation des sculptures de Richard ORLINSKI, l'artiste contemporain le plus vendu dans le monde, sur la façade de la gare SNCF et sur le parvis de la Banque de France de Lens...

Son activité principale est l'organisation d'événements atypiques tels que des expositions éphémères (un vernissage par mois à la Maison des Projets de Lens), des concerts (Lena Deluxe à la Banque de France de Lens) ou encore des hommages (La Grosse Expo, rétrospective de la carrière de Christophe Salengro, le Président de Groland, en cours de préparation). L'association souhaite concevoir des projets « Culturels » comme des événements évolutifs et itinérants afin de réduire les coûts et multiplier l'impact économique.

- *L'Orchestre à Vents de Lens - Harmonie Municipale*

Riche d'une expérience de plus d'un siècle, l'Orchestre à Vents de Lens Harmonie Municipale, est l'une des institutions emblématique du patrimoine culturel de la ville de Lens. Soucieux de combler un public diversifié, l'Orchestre à Vents de Lens élargit son répertoire : transcriptions d'œuvres symphoniques, d'opéras ou de comédies musicales, musiques de films... Il joue naturellement aussi des partitions conçues spécifiquement pour sa formation, contribuant à l'enrichissement de ses propositions.

Composé de soixante musiciens et musiciennes, il se produit au fil des saisons et des événements dans divers lieux, dans un esprit de rencontre et de partage et participe aux manifestations officielles et cérémonies à caractère patriotique.

B. La Communauté d'Agglomération Lens-Liévin

Créée en 1999, l'agglomération de Lens-Liévin rassemble 36 communes et plus de 240 000 habitants. Elle est l'une des 3 agglomérations du Pôle Métropolitain de l'Artois, un ensemble urbain de 640 000 habitants, 8ème métropole de France derrière Paris, Lyon, Lille, Marseille, Bordeaux, Toulouse et Nantes.

La CALL regroupe un territoire densément peuplé avec une forte continuité urbaine en cœur d'agglomération. Elle compte deux communes de plus de 30000 habitants (Lens et Liévin), 4 communes de 11 à 18000 habitants, 9 communes de 6 à 10000 habitants et 11 de moins de 5000 habitants.

Idéalement située au sein de la grande région Hauts-de-France, dans le Département du Pas-de-Calais, l'agglomération de Lens-Liévin est connectée aux autoroutes A1 et A26, principales voies de circulation terrestres entre la France et l'Europe du Nord.

L'agglomération de Lens-Liévin bénéficie également d'une accessibilité ferroviaire remarquable, avec des allers et retours quotidiens Paris-Lens directs en TGV (1h10 minutes) et des allers et retours Lens-Lille (en 28 minutes, pour les trajets les plus rapides ; 44 minutes en moyenne).

La population diminue régulièrement depuis les années 60 avec un taux de diminution de 1,7% depuis 2008 sur l'ensemble de la CALL en raison d'un solde migratoire négatif. Le taux de natalité et la part des jeunes de moins de 20 ans est dans la moyenne nationale et la représentation des familles nombreuses est plus importante qu'au niveau national (13,3% des familles ont 3 enfants et plus contre 9,5% au niveau de la France).

Le niveau de revenu moyen est nettement inférieur aux moyennes départementales et nationales avec notamment un revenu fiscal de 14455 € par unité de consommation pour une moyenne en France métropolitaine qui s'établit à 19218 € par unité de consommation.

Par ailleurs, le taux de pauvreté atteint 25,9 % en 2015 contre 15% au niveau national et 20,3% pour le département. La part de la population ouvrière est conséquente avec 17,3% (France : 12,6%) par rapport à la part des cadres supérieurs qui ne représente que 3,4% (France : 9,2%).

Près d'un quart de la population est sans activité professionnelle alors que ce taux s'élève à 16,5% en France. Idem pour le taux de chômage de 15 % supérieur de 6 points au taux national.

Le logement social représente 48% des logements de la CALL et 25% de la population vit dans les 21 quartiers relevant de la politique de la ville. Ces quartiers se répartissent sur l'ensemble du territoire.

Les statistiques font état d'une population faiblement qualifiée puisque 40% de la population n'est titulaire d'aucun diplôme (30,5% en France). Seuls 15% est titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur (29,3 % en France). L'illettrisme touche 5 jeunes sur 100 de moins de 17 ans, ce chiffre étant basé sur la participation à la journée défense et citoyenneté en 2015 et ne représente qu'une partie du public potentiellement concerné.

Le diagnostic met en évidence des revenus nettement inférieurs aux moyennes départementales et nationales, une surreprésentation des populations ouvrières et peu diplômées avec un taux de pauvreté relativement important. Les déplacements sont définis comme relativement contraints. Le réseau de transport a été depuis largement amélioré avec la mise en place d'un BHNS (Bus à Haut Niveau de Service) et de nouveaux équipements culturels de qualité ont vu le jour (Louvre-Lens, médiathèque de Harnes et de Givenchy, "Trait d'Union" de Vendin-le-Vieil...).

II. PRESENTATION ET ANALYSE DE L'EXISTANT

A. Données démographiques de la ville de Lens

Caractéristiques principales :

- Une population jeune : 38,9% de 0 à 29 ans (moyenne nationale 34,8%)
- Une population peu diplômée au regard des statistiques nationales
- Un taux de chômage à 10,6% au 1er trimestre 2024 (taux national 7.5%)
- 46,5% d'emplois peu qualifié pour 5% de cadres et professions intellectuelles supérieures (chiffres nationaux : 44,9% - 21,7%)
- Un taux de pauvreté bien plus élevé que la moyenne nationale (30% pour un taux national à 14,7% - données COMPAS 2020)

a. Données générales*

Population par grandes tranches d'âges

	2009	%	2014	%	2020	%
Ensemble	35 830	100,0	31 398	100,0	32 458	100,0
0 à 14 ans	6 905	19,3	5 865	18,7	6 008	18,5
15 à 29 ans	7 993	22,3	6 396	20,4	6 619	20,4
30 à 44 ans	6 400	17,9	5 512	17,6	5 373	16,6
45 à 59 ans	6 653	18,6	5 781	18,4	6 166	19,0
60 à 74 ans	4 334	12,1	4 473	14,2	5 266	16,2
75 ans ou plus	3 546	9,9	3 372	10,7	3 026	9,3

Composition des familles lensoises

	2009	%	2014	%	2020	%
Ensemble	9 358	100,0	8 173	100,0	8 301	100,0
Couples avec enfant(s)	3 816	40,8	3 247	39,7	3 158	38,0
Familles monoparentales	1 983	21,2	1 887	23,1	1 963	23,6
Hommes seuls avec enfant(s)	270	2,9	260	3,2	264	3,2
Femmes seules avec enfant(s)	1 713	18,3	1 627	19,9	1 699	20,5
Couples sans enfant	3 558	38,0	3 039	37,2	3 180	38,3

Population de 15 à 64 ans par type d'activité

	2009	2014	2020
Ensemble	22 797	19 628	20 084
Actifs en %	63,9	64,0	65,7
Actifs ayant un emploi en %	48,5	45,7	48,2
Chômeurs en %	15,3	18,3	17,6
Inactifs en %	36,1	36,0	34,3
Élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés en %	10,9	10,8	10,1
Retraités ou préretraités en %	8,0	8,1	6,5
Autres inactifs en %	17,3	17,0	17,8

Ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne référence en 2020

	Nombre de ménages	%	Population des ménages	%
Ensemble	15 308	100,0	32 068	100,0
Agriculteurs exploitants	0	0,0	0	0,0
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	434	2,8	1 151	3,6
Cadres et professions intellectuelles supérieures	757	4,9	1 593	5,0
Professions intermédiaires	1 589	10,4	3 676	11,5
Employés	2 802	18,3	6 441	20,1
Ouvriers	3 075	20,1	8 476	26,4
Retraités	4 599	30,0	6 910	21,5
Autres personnes sans activité professionnelle	2 053	13,4	3 819	11,9

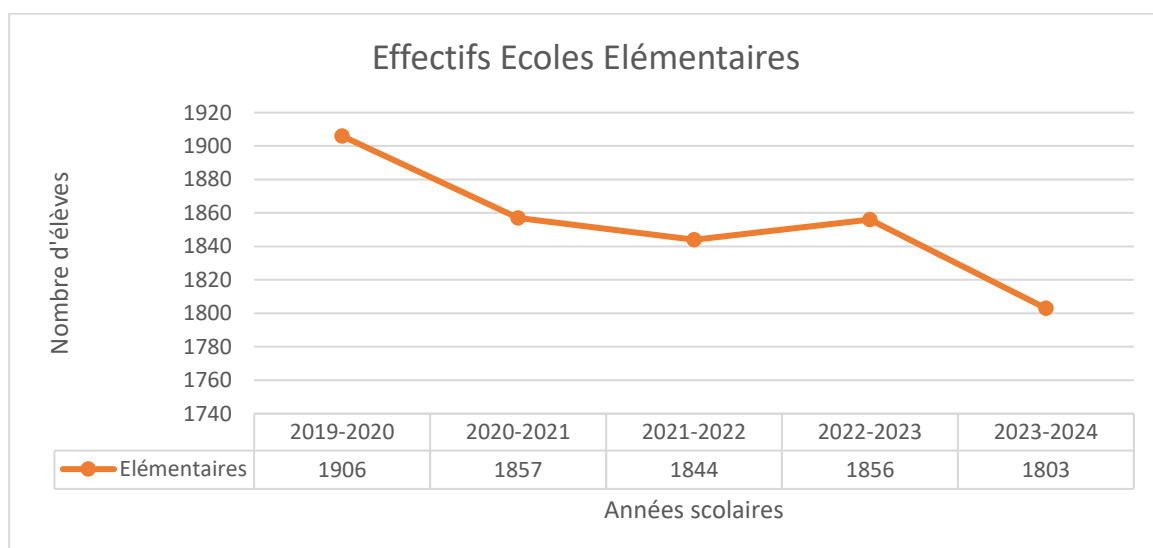
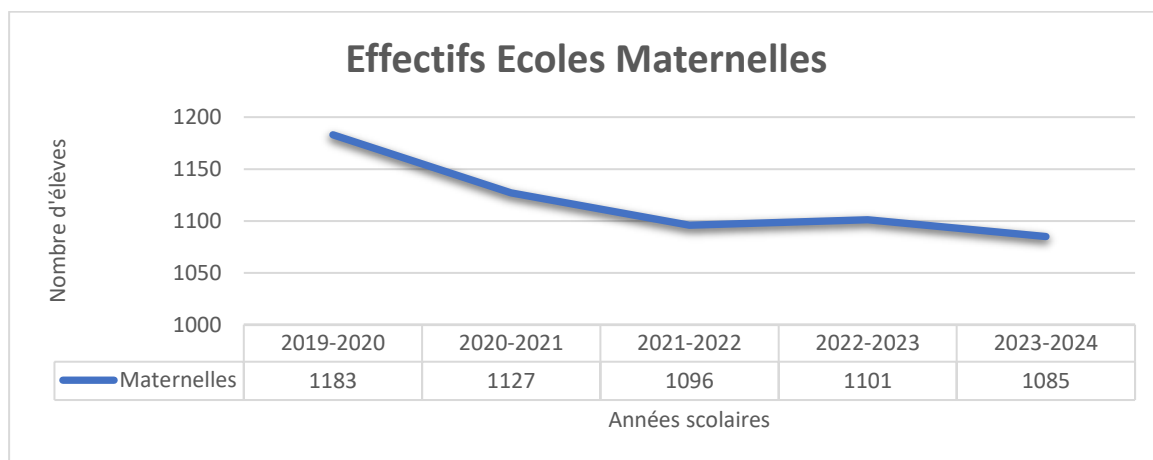
Diplôme le plus élevé de la population non-scolarisée de 15 ans ou plus selon le sexe

	Ensemble	Hommes	Femmes
Population non scolarisée de 15 ans ou plus	23 797	11 008	12 789
Part des titulaires en %			
Aucun diplôme ou certificat d'études primaires	32,5	26,5	37,6
BEPC, brevet des collèges, DNB	7,0	6,9	7,0
CAP, BEP ou équivalent	26,7	32,3	21,9
Baccalauréat, brevet professionnel ou équivalent	16,3	16,3	16,3
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 2	7,3	7,0	7,5
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 3 ou bac + 4	5,8	5,7	6,0
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 5 ou plus	4,4	5,3	3,6

*Sources : Insee, RP2009, RP2014 et RP2020, exploitations principales, géographie au 01/01/2023.

b. Les publics scolarisés

Effectifs de l'enseignement primaire



Effectifs de l'enseignement secondaire en 2022 2023

Etablissement	Secteur	Effectif total	Indice de Position Sociale
COLLEGE JEAN ZAY	Public	776	77.4
COLLEGE JEAN JAURES	Public	479	74.4
COLLEGE PRIVE SAINTE IDE	Privé sous contrat	1084	115.9
COLLEGE MICHELET	Public	441	77.1
Total Collèges		2780	
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE CONDORCET	Public	740	87.1
LYCEE POLYVALENT PRIVE SAINT PAUL	Privé sous contrat	1243	119.8

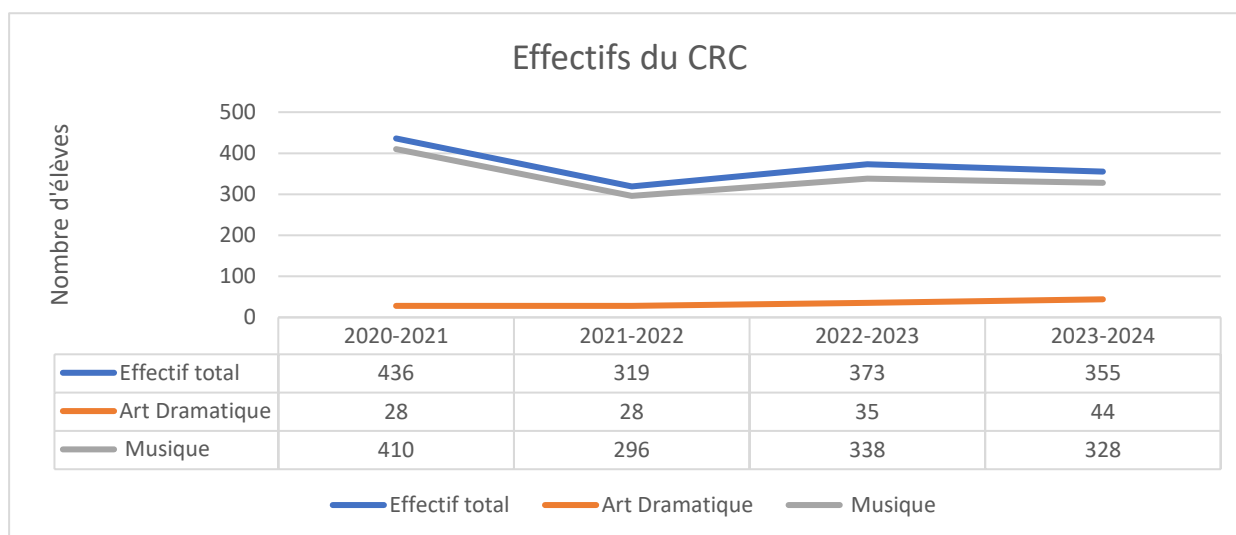
LYCEE PROFESSIONNEL MAXIMILIEN DE ROBESPIERRE	Public	555	77.5
LYCEE PROFESSIONNEL AUGUSTE BEHAL	Public	514	74.6
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE AUGUSTE BEHAL	Public	578	85.3
Total Lycées		3630	

Effectifs de l'enseignement supérieur

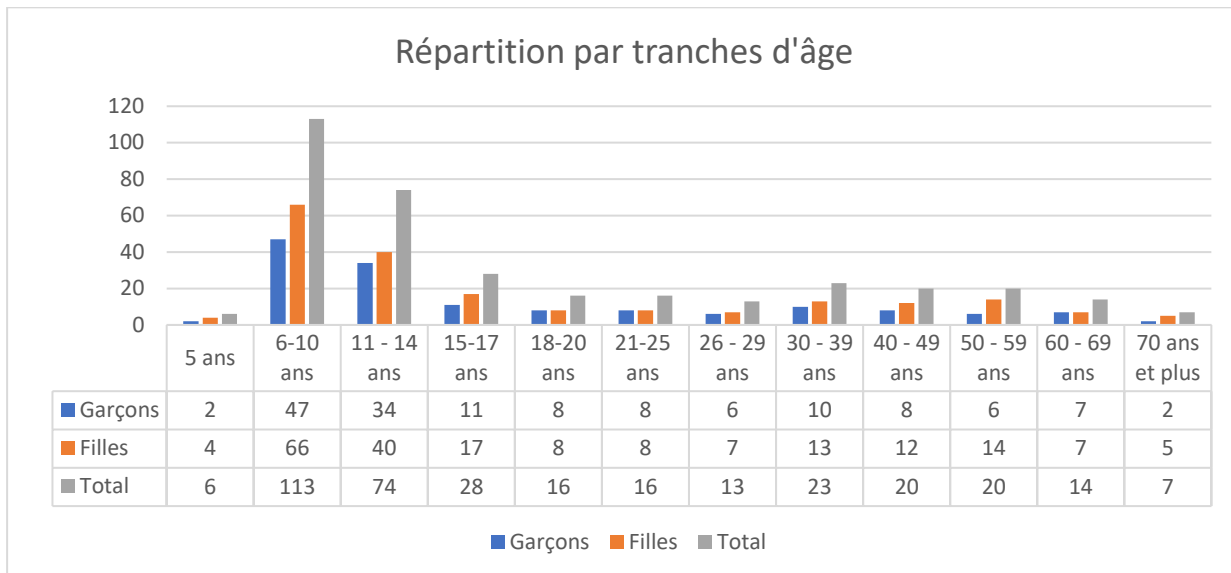
	Université d'Artois	Faculté J. PERIN	IUT	IG2I
2021-22	12878	1619	1400	
2022-23	12051	1524	1400	
2023-24		1517	1600	256

B. Les publics du conservatoire

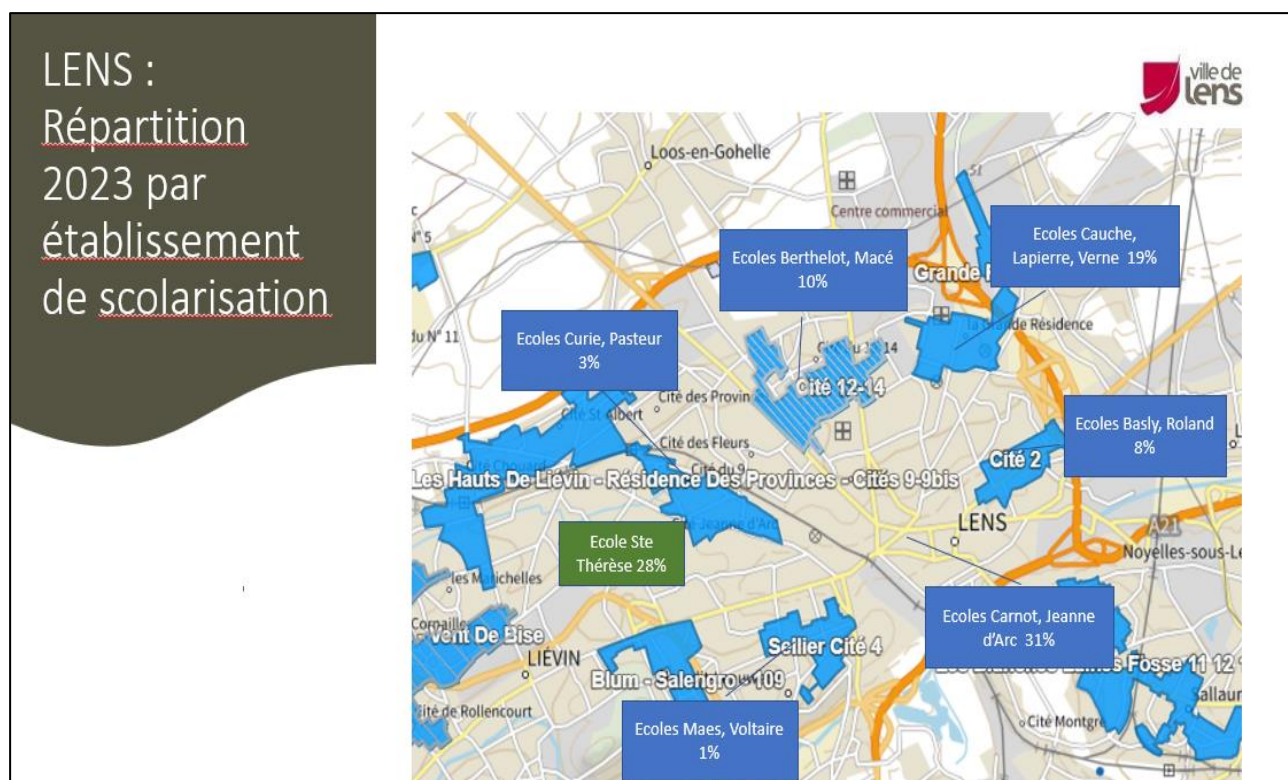
Si la crise sanitaire a révélé l'aspect essentiel de la culture et de l'art dans la vie quotidienne, elle n'en a pas moins profondément modifié les habitudes et pratiques culturelles de nos concitoyens, révélant au grand jour l'importance des pratiques numériques, érodant les démarches d'abonnements au profit d'une certaine « volatilité » des publics, grevant par l'inflation le pouvoir d'achat, mettant l'accent sur des besoins de nature et de grand air, renforçant l'importance des plateformes numériques de diffusion. Le conservatoire de Lens n'échappe pas à ce constat avec une diminution de ses inscriptions à compter de la rentrée 2021.



Ouvert aux adultes comme aux enfants à partir de la grande section de maternelle, le conservatoire de Lens accueille au travers de parcours diversifiés un large public. Toutefois, on note une faible fréquentation des classes musicales d'éveil et d'initiation ainsi qu'une érosion des publics sur la tranche d'âge 15 – 30 ans.



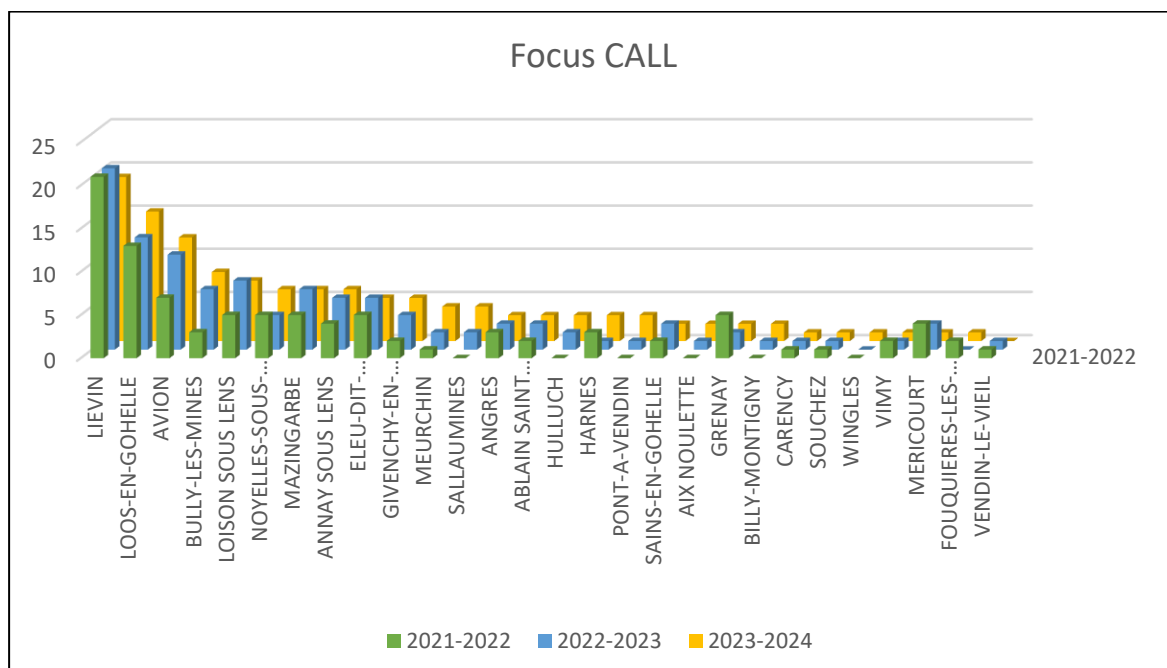
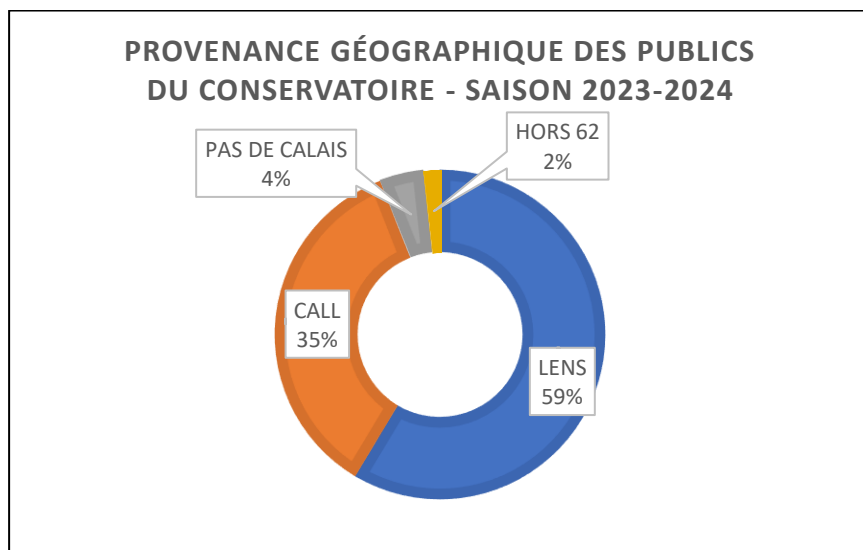
Concernant les publics scolarisés à Lens, si on peut relever la forte représentation des établissements de centre ville et de l'enseignement privé au sein du conservatoire, il est à noter que le déploiement de dispositifs partenariaux avec l'Education Nationale dans certains quartiers permet l'accès aux pratiques artistiques de publics traditionnellement éloignés (quartier de la grande résidence, collège Michelet et Jean Zay).



Etablissements	2023-2024
Collège Michelet	14
Collège Jean Zay	13
Collège Jaurès	2
Lycée Béhal	3
Lycée Condorcet	4
Enseignement supérieur	13

Alors que 80% de la population du territoire de la CALL dispose sur sa commune d'une offre d'enseignement artistique publique proposant a minima la musique*, le conservatoire de Lens, seul établissement classé de l'agglomération, conforte son attractivité.

*source CALL : étude pour la mise en place d'un schéma intercommunal de développement des enseignements et des pratiques artistiques – mars 2020



C. L'offre pédagogique

Au conservatoire de Lens, se croisent des publics extrêmement divers tant en âge qu'en objectif de pratique. De 4 à 80 ans, ils s'adressent à notre établissement avec des demandes allant de la découverte musicale ou théâtrale au développement et à la poursuite d'une démarche d'apprentissage plus complète.

a. L'organisation pédagogique

- *Les départements pédagogiques*

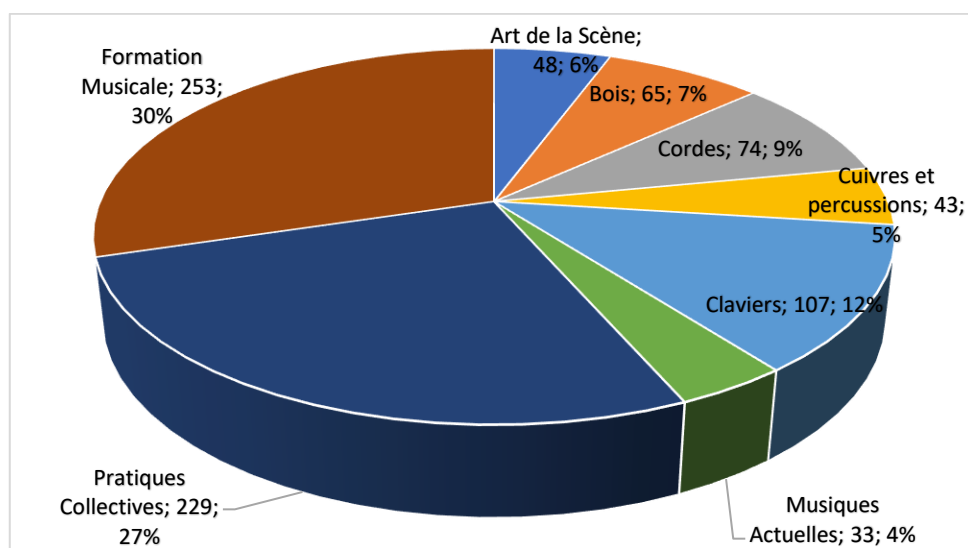
L'organisation des enseignements s'inscrit dans le cadre du schéma d'orientation pédagogique 2023 du Ministère de la Culture.

Les différentes disciplines sont regroupées par familles ou par groupes de spécificités communes, constituant ainsi des « départements pédagogiques ».

Chaque département pédagogique peut bénéficier d'un cursus adapté aux spécificités des disciplines regroupées et prenant en compte les réalités de la vie artistique.

Département	Disciplines enseignées
Arts de la Scène	Art Dramatique – Chant lyrique
Bois	Flûte traversière – Hautbois – Clarinette – Basson – Saxophone
Cordes	Violon – Violon alto – Violoncelle – Guitare
Cuivres et Percussions	Trompette – Trombone – Tuba – Percussions
Claviers	Piano – Orgue – Accordéon
Formation Musicale	Eveil -Initiation – Formation Musicale – Formation Musicale Musiques Actuelles
Musiques Actuelles	Chant – Guitare – Guitare basse – Batterie
Pratiques Collectives	Initiation à la pratique collective – ensembles à cordes et à vent – chorales FM – chœurs cycle 1 et Ado – ensemble de guitares – Atelier Jazz – Ateliers Musiques Actuelles
Interventions en Milieu Scolaire	

A compter de la rentrée 2022, un accent particulier est mis sur la place des pratiques collectives au sein de l'établissement : la réaffirmation de l'importance d'une formation globale pour tous, la formalisation des parcours adultes (cf infra), le renouveau du partenariat avec l'orchestre d'harmonie de Lens ... sont autant de mesures qui dynamisent le parcours de l'élève, favorisent son épanouissement tout en renforçant l'identification de l'établissement sur son territoire.



- *Les outils de la concertation pédagogique*

Au sein du conservatoire de Lens, plusieurs instances de concertation favorisent la réflexion et l'évolution des pratiques et parcours pédagogiques, la construction concertée de l'action culturelle et l'évaluation des actions menées comme le suivi des dispositifs d'Education Artistique et Culturelle (EAC).

Le conseil pédagogique : constitué des représentants de chaque département et animé par l'équipe de direction, il se réunit 4 à 5 fois par an et participe :

- à la conception et au suivi du projet d'établissement, à la réalisation des projets spécifiques,
- à l'élaboration et à l'évolution du règlement des études,
- à la construction de l'organisation en départements,
- à la mise au point des processus d'évaluation,
- à l'élaboration et au suivi de l'action culturelle,
- au développement des systèmes et supports d'information.

Le comité de direction : composé du directeur et du coordinateur opérationnel du CRC, il se réunit régulièrement et chaque fois que cela est nécessaire. Il permet d'assurer la bonne marche de l'établissement et traite des différents problèmes à caractère occasionnel ou évènementiel.

La commission « intervention musicale en milieu scolaire » : composée des intervenantes en milieu scolaire, de la direction du conservatoire et de la conseillère pédagogique d'éducation musicale de secteur, elle se réunit une fois par période pour assurer le suivi des projets, élaborer le calendrier des restitutions, organiser les présentations instrumentales annuelles et, au mois de juin, statuer sur les projets à retenir pour les interventions de la saison suivante.

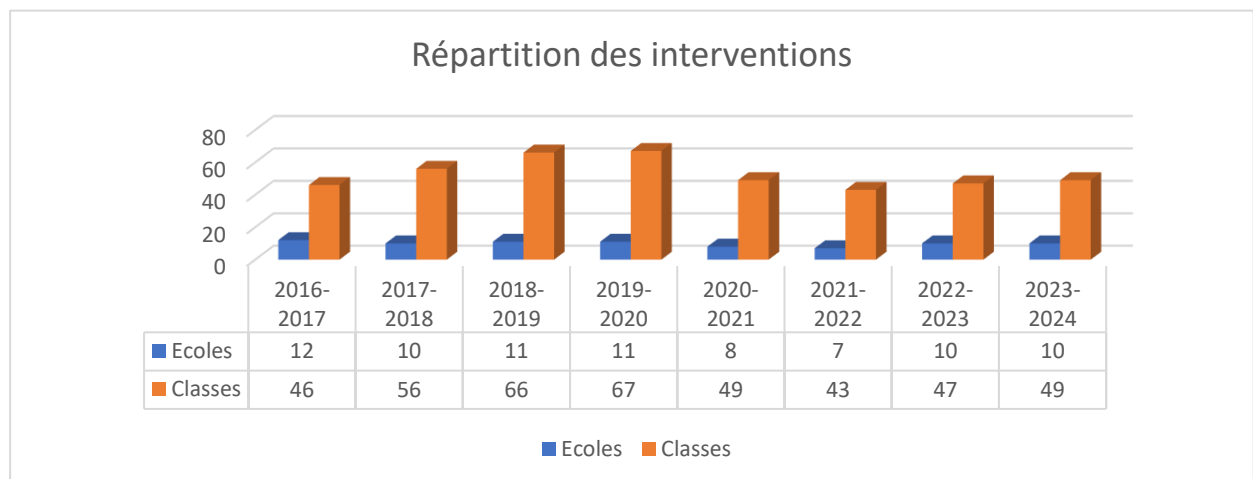
Les « regards croisés » : à la fin du premier trimestre, l'équipe pédagogique se retrouve en réunions transversales (formation musicale, représentant des pratiques collectives et spécialité instrumentales par département) et en présence de la direction, pour échanger sur le parcours de chaque élève et y apporter les ajustements nécessaires le cas échéant.

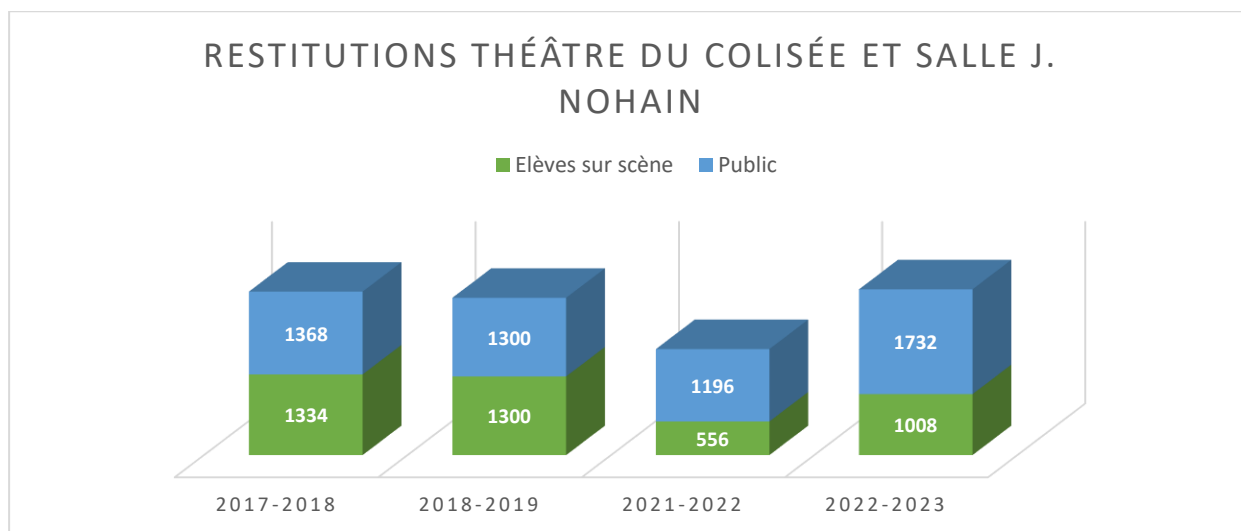
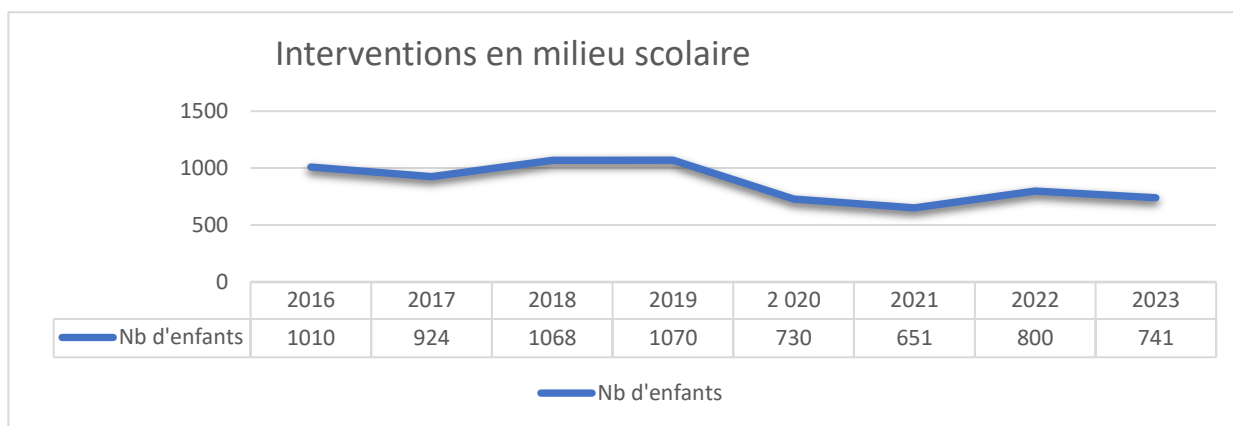
De plus, pour chaque dispositif ou action spécifique le nécessitant, des temps de concertation et/ou de co-construction sont définis, des réunions de pilotage sont mises en place (projets transdisciplinaires, dispositif orchestre au collège, coordination CHAM ...). Selon les besoins, ils peuvent être étendus aux différents collaborateurs administratifs ou aux représentants du corps enseignant.

b. Parcours de Découverte et d'Initiation - Education Artistique et Culturelle

- *Le parcours d'éducation artistique et culturelle de la ville de Lens*

Le parcours d'éducation artistique et culturelle de la ville de Lens mis en place en 2015 a défini le développement de la pratique artistique des enfants du CP au CM2 comme axe prioritaire d'interventions pour les personnels du conservatoire et plus particulièrement pour les deux intervenantes en milieu scolaire. Ainsi, chaque année de septembre à juin, plus de cinquante classes bénéficient d'interventions hebdomadaires autour de projets coconstruits avec les enseignants de l'Education Nationale. Au printemps, les projets s'appuyant sur des dimensions vocales, de percussions ou de mise en musique de textes sont présentés au *Colisée*. Les projets relevant du théâtre musical sont quant à eux donnés à voir sur la scène de la *salle Jean NOHAIN*. Toutes ces représentations sont publiques.





En complément de ces interventions, l'équipe enseignante du conservatoire assure chaque année auprès des différents groupes scolaires une présentation par département des disciplines instrumentales proposées au conservatoire. Selon les années, cela se fait au sein de l'établissement ou dans les écoles et à l'église Saint Léger pour la présentation de l'orgue.

Le nouveau parcours d'éducation artistique et culturelle de la ville de Lens, réécrit pour la saison 2024/2025, amènera le conservatoire à intervenir dès la maternelle ainsi qu'à développer des projets d'intervention en partenariat avec les structures culturelles de la ville telles que la médiathèque et l'école municipale d'arts plastiques.

- *Parcours d'éveil et d'initiation*

Pour les enfants de 5 à 7 ans

Les classes d'éveil musical et d'initiation permettent de susciter, de développer, de cultiver le goût et la joie de s'exprimer en musique, ceci dans le but de l'épanouissement de l'enfant, tant sur le plan personnel que sur le développement cognitif et corporel.

L'apprentissage se fait dans une perception affective, auditive et corporelle. L'éveil musical offre une approche globale de la musique et un développement de l'intellect et du social. L'enfant apprend des notions qu'il expérimente, pour en comprendre le fondement. C'est une participation active qui permet un apprentissage naturel par le geste.

L'éveil musical est accessible dès la grande section de maternelle, il dure un an et comprend un cours collectif hebdomadaire de 45 minutes.

Le cours d'initiation est accessible aux élèves en cours préparatoire. Il comprend un cours collectif hebdomadaire de 45 minutes et une phase de découverte instrumentale de 30 minutes hebdomadaires (octobre à février) pouvant aboutir à débiter l'apprentissage d'un instrument en cours collectif à partir du mois de mars de l'année scolaire en cours.

Pour les adultes, un parcours découverte.

Pour les adultes n'ayant jamais pratiqué la musique et souhaitant une première approche de la pratique instrumentale ou vocale, le conservatoire propose depuis la rentrée 2023 une année « découverte adulte ». Celle-ci comprend un cours instrumental ou vocal collectif (durée entre 45 minutes et 1h selon le nombre d'élèves et la discipline). Il est à noter que cette offre n'a pas rencontré, pour l'heure, son public.

- *Parcours Jeunesse en art dramatique*

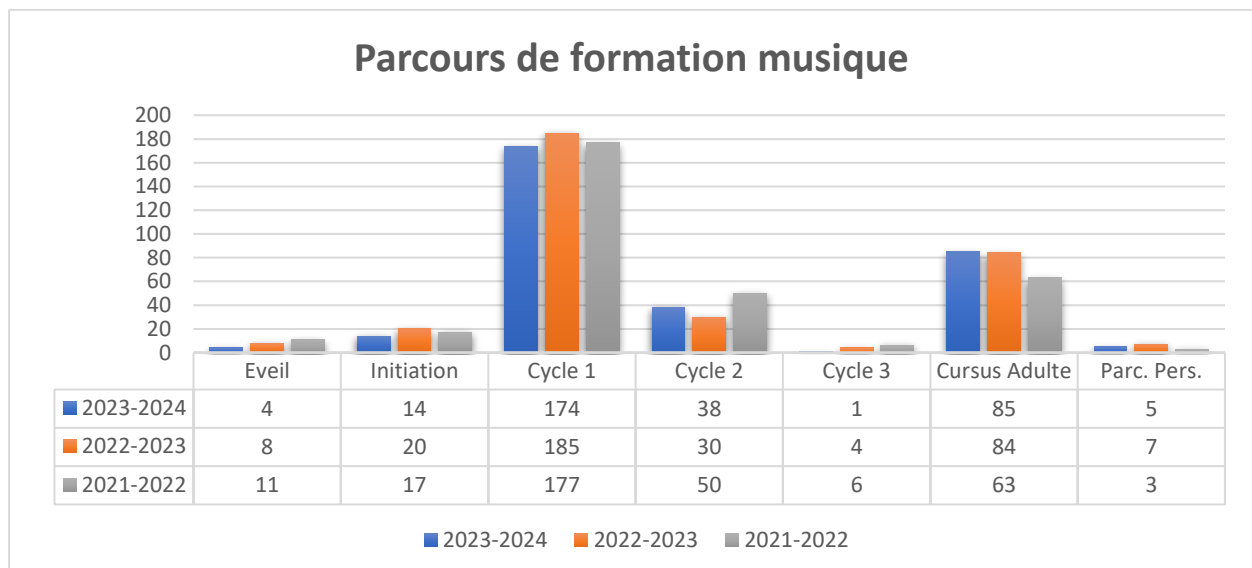
Le parcours jeunesse vise à développer le plaisir de jouer et propose un cheminement d'apprentissage permettant de découvrir la multiplicité des langages théâtraux. Il se compose de différents ateliers réunissant les élèves par groupe d'âge. Eléments constitutifs de la pédagogie, des représentations publiques sont données chaque année dans le cadre du petit théâtre de la médiathèque sur des répertoires adaptés et choisis en concertation avec les élèves.

- De 8 à 10 ans : 1h30 de cours hebdomadaire
- De 11 à 14 ans : 2h de cours hebdomadaire

c. Le parcours musical en cycle ou parcours études

Le parcours musical en cycle du conservatoire permet à chacun de développer sa pratique en la fondant sur des éléments de formation musicale, de pratique collective et de formation instrumentale ou vocale. Il est le parcours largement majoritaire dans l'établissement et accueille aussi bien des enfants que des adultes.

La répartition présentée ci-dessous est à mettre en lien avec la répartition par tranche d'âge présentée au paragraphe 2 et avec la situation post pandémie qui a généré une forte diminution des effectifs de l'établissement.



Le cycle 1

Accessible à partir de 7 ans (scolarisation en CE1) pour les instruments « classiques à contemporains », à partir de 11ans en musiques actuelles et de 16 ans pour le chant lyrique, le 1^{er} cycle pose les bases d'une pratique artistique et constitue une période d'expérimentation au cours de laquelle le jeune musicien va développer son goût et son appétence pour la musique.

D'une durée de 3 à 5 ans, il doit permettre à l'élève de découvrir de façon globale et généraliste l'univers musical en constituant les bases d'une pratique collective et individuelle, en donnant les premiers repères d'une culture la plus ouverte possible, en éveillant les sens tout en développant la culture du son. L'élève acquiert progressivement des savoirs faire et une technique en lien avec un comportement social où l'écoute de l'autre et l'écoute de soi doivent lui permettre de s'épanouir harmonieusement.

Afin de s'adapter aux élèves débutant une pratique musicale à partir de 11 ans (classe de 6^{ème}), le conservatoire propose un parcours de cycle 1 « adolescent ». Celui-ci permet aux collégiens et lycéens d'acquérir en 3 ou 4 années les compétences nécessaires à l'entrée en cycle 2 ou à la poursuite en parcours projet.

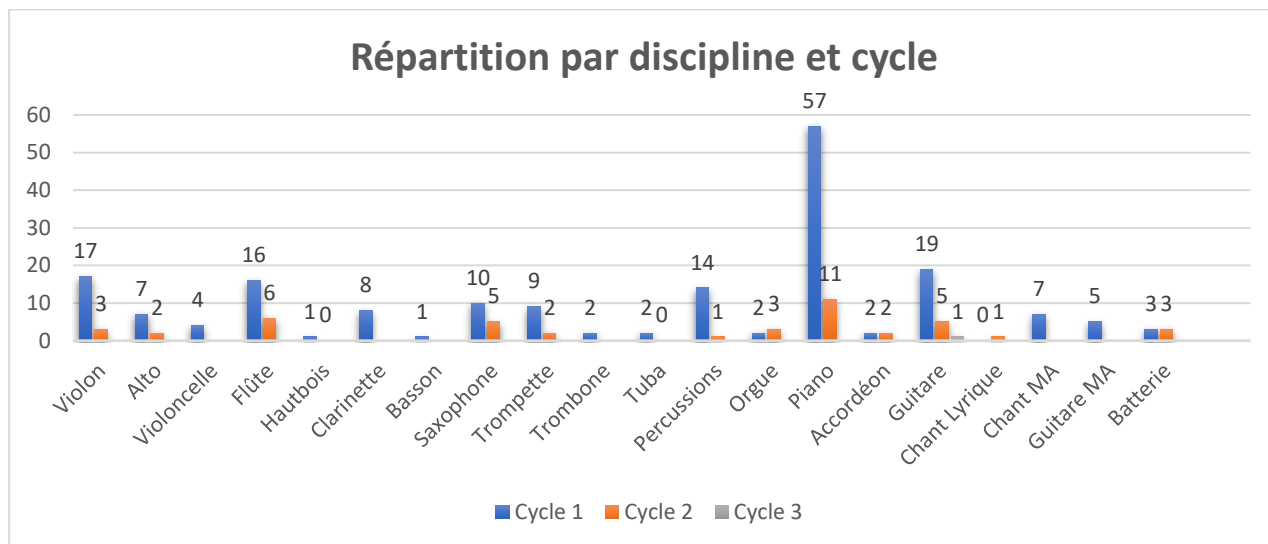
Le cycle 2

Le deuxième cycle contribue au développement artistique et musical personnel en favorisant l'ouverture culturelle, l'appropriation d'un langage musical, les bases d'une pratique autonome et la capacité à tenir sa place dans la pratique collective.

Depuis la rentrée 2023, son fonctionnement modulaire permet, si besoin, l'étalement de la validation des différents modules avec possibilité d'un congé annuel par discipline une fois au cours du cycle. D'une durée de 3 à 5 ans, il est sanctionné par l'obtention du B.E.M. (Brevet d'Etudes Musicales). L'obtention du B.E.M. est soumis à la validation de l'ensemble des modules de cycle 2.

Le cycle 3

Le troisième cycle permet à l'élève de développer un projet artistique personnel, d'accéder à une pratique autonome et d'acquérir des connaissances structurées pour s'intégrer dans le champ de la pratique musicale amateur. Il est sanctionné par l'obtention du C.E.M. (Certificat d'Etudes Musicales). L'obtention du C.E.M. est soumis à la validation de l'ensemble des modules de cycle 3.



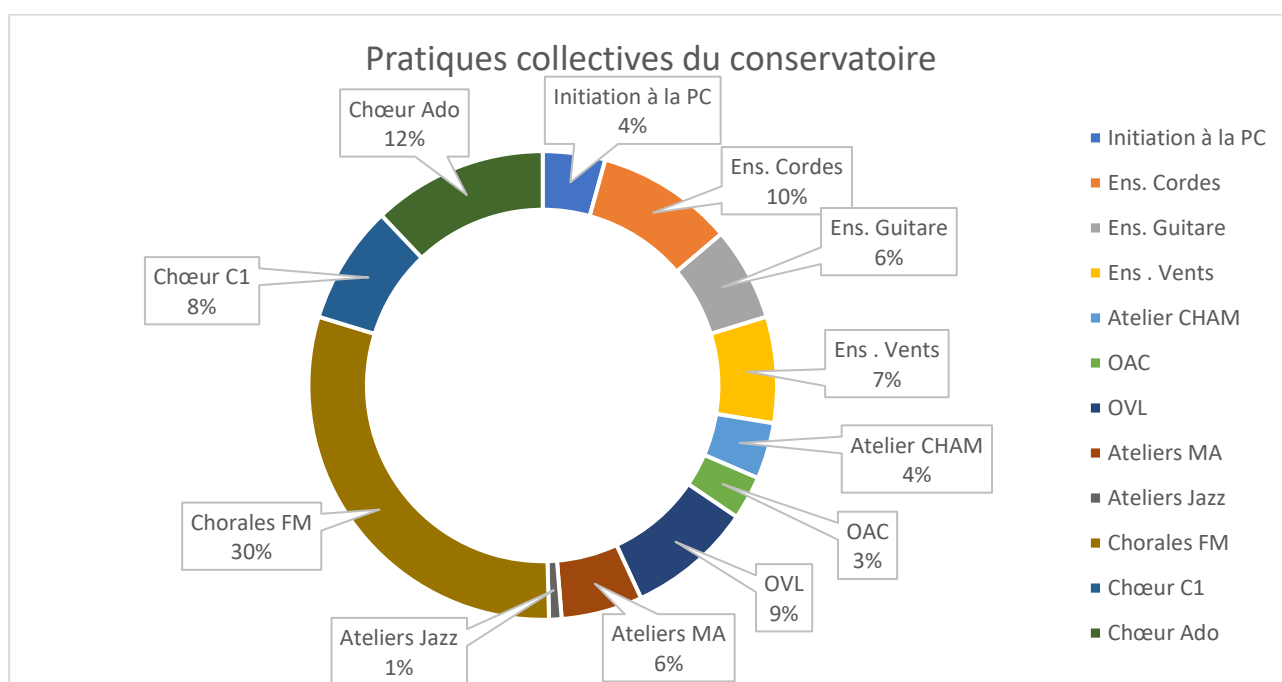
Les pratiques collectives

Au cœur de la formation de l'élève, la pratique collective retrouve toute sa place dans l'établissement depuis la rentrée 2022.

Pour ce faire, l'équipe pédagogique a cherché à diversifier l'offre et à adapter le planning aux impératifs des familles.

Pratiques collectives proposées	Public cible	Planning
Chorale FM obligatoire	1.1 & 1.2	Dans la continuité de cours de FM
Chœur de cycle 1	A partir de 1.3	Mardi soir

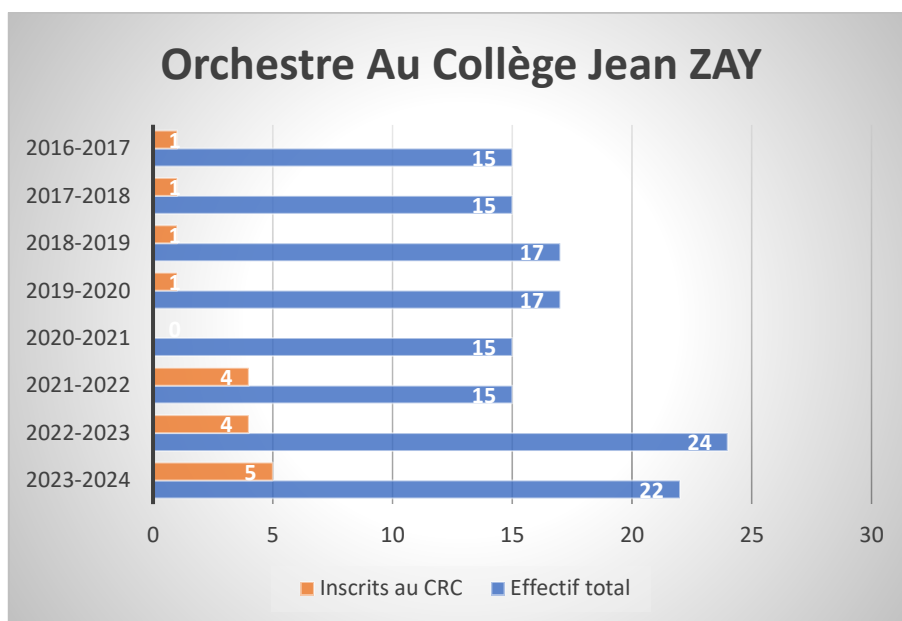
Chœur Ado	A partir de 2.1 et parcours ado	Mercredi soir
Initiation à la pratique collective optionnelle	1.1 & 1.2	Bloc FM+Chorale +Initiation à la pratique collective mercredi matin
Ensemble <i>Virtuoso vents</i> (vents, perc, clavier)	A partir de 1.3 et adultes en parcours débutant	Mercredi après-midi
Ensemble <i>Virtuoso Cordes</i> (cordes, claviers)	A partir de 1.3 et adultes en parcours débutant	Mercredi après-midi
Atelier musiques actuelles 1 (tout instrument)	A partir de 2.1	Mercredi après-midi
Initiation à l'improvisation	A partir de 2.1 – parcours ado et adulte	
Ensemble de guitares	A partir de 2.1	Samedi après-midi
Orchestre à cordes	A partir de 2.2 - adultes amateurs	Jeudi soir
OVL	A partir de 2.2 - adultes amateurs	Lundi soir
Atelier Jazz	A partir de 2.2 - adultes amateurs	Mercredi soir
Ensemble de saxophones	A partir de 2.1 - adultes amateurs	Mardi soir
Atelier CHAM Pratique collective et numérique	Elèves en CHAM	Mardi après-midi
Orchestre au Collège	Parcours OAC	Jeudi après-midi
Ensemble de guitares adulte	Adultes	Mercredi soir
Atelier musiques actuelles 2 (Musiques Actuelles Amplifiées)	Parcours ado-adulte - cycle 1 MAA	Jeudi soir



d. Une offre complémentaire

- *Parcours orchestre au collège*

Les élèves en classe orchestre au collège Jean Zay désireux de compléter leur formation au sein du conservatoire peuvent intégrer, dans un premier temps, ce parcours comprenant un cours complémentaire de formation musicale (30 minutes hebdomadaires) et un cours de formation instrumentale d'une durée de 30 à 60 minutes selon le nombre d'élèves inscrits dans la discipline. La durée maximum de ce parcours correspond aux 3 années possibles de scolarisation en classe orchestre. A l'issue, sur avis de l'équipe pédagogique, les élèves peuvent intégrer le parcours diplômant ou un parcours personnalisé.



- *Parcours personnalisé*

Intégré au règlement des études en 2023, le parcours personnalisé est destiné aux élèves ayant validé a minima un premier cycle complet (FM - instrument – pratique collective), ce parcours permet de poursuivre une pratique musicale adaptée au projet individuel de l'élève.

Sauf impossibilité majeure dûment justifiée, la participation à une pratique collective et à au moins un projet scénique annuel du conservatoire est obligatoire.

- *Parcours découverte adulte (à partir de 18 ans)*

Confer C.b.

- *Parcours adulte débutant (à partir de 18 ans)*

Formation globale permettant l'acquisition des bases du jeu instrumental ou du chant ainsi que la maîtrise du langage musical, ce parcours s'adresse aux adultes qui souhaitent débiter l'apprentissage musical ou qui n'ont pas atteint un niveau de pratique équivalent aux attendus du 1^{er} cycle du parcours diplômant.

Il comprend la formation musicale adulte ou musiques actuelles amplifiées (1h/hebdomadaire sur la durée du parcours) et un cours d'instrument/chant (de 30 minutes en cours individuel à 1h en cours collectif selon discipline et affluence). L'intégration en pratique collective se fait dès que possible, sur avis de l'équipe pédagogique.

La participation à au moins un projet scénique annuel du conservatoire est obligatoire.

A l'issue, sur avis de l'équipe pédagogique, possibilité de suivre le « parcours amateur » ou de présenter l'examen de fin de cycle 1 pour accéder au 2^{ème} cycle.

- *Parcours adulte amateur*

Destiné aux musiciens non débutants souhaitant reprendre une pratique, parfaire un parcours antérieur, se perfectionner, ce parcours fait l'objet d'une contractualisation sur la durée (maximum 3 ans) et sur les objectifs et contenus pédagogiques avec l'équipe enseignante et la direction du conservatoire.

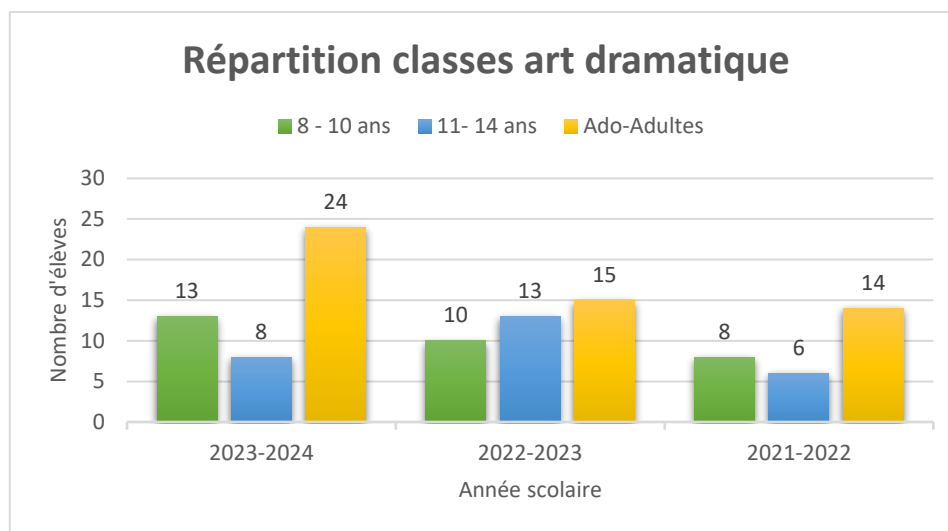
L'intégration d'une pratique collective et la participation à au moins un projet scénique annuel du conservatoire sont recommandées dès la première année et obligatoires au-delà.

- *Parcours pratiques collective*

Les pratiques collectives sont accessibles à toute personne dont le niveau permet l'intégration dans un ou plusieurs ensembles du conservatoire.

- *Parcours Adultes – Adolescents Art Dramatique*

A partir de 15 ans, les ateliers adolescents et adultes visent à accompagner la pratique amateur du théâtre au travers de restitutions annuelles, en veillant au développement de la culture théâtrale comme à la diversité des approches et des techniques.



e. Les dispositifs en partenariats avec l'éducation nationale

- *L'orchestre au Collège Jean ZAY*

Depuis 2014, en partenariat avec le Département du Pas-de-Calais et le collège Jean ZAY, le conservatoire de la ville de Lens a mis en place un « orchestre au collège ».

Fondé sur un accès direct à la pratique instrumentale sans approche théorique initiale, le dispositif permet à un public habituellement éloigné de l'offre culturelle d'accéder à la pratique instrumentale en amateur. Au-delà du « faire ensemble », il s'agit que chaque élève trouve sa place, son rôle et l'assume, pour le bénéfice du groupe et grâce au groupe.

L'organisation pédagogique se fait autour de deux temps : une heure hebdomadaire par pupitre (trompette – trombone – tuba – percussions) de transmission orale des répertoires et des éléments de base de la pratique instrumentale. Ce moment se déroule au collège et est encadré par les professeurs spécialisés du conservatoire. En seconde heure et à distance dans la semaine, l'ensemble des élèves se retrouve pour une répétition en tutti, de nouveau en présence des professeurs du conservatoire et du professeur d'éducation musicale du collège. Le choix fait d'intégrer ces deux heures de pratique artistique au sein de l'emploi du temps des collégiens a grandement facilité la pérennisation du dispositif et l'engagement des élèves.

A partir de 2022, à l'initiative du conservatoire et en concertation avec le Département du Pas-de-Calais, la direction du collège et les équipes pédagogiques concernées, certaines évolutions ont été apportées afin d'accompagner encore un peu plus loin les collégiens désireux de s'approprier leur pratique artistique

et combattre les problématiques de mobilité. Ainsi, depuis la rentrée 2023, le dispositif s'étend de la 5^{ème} à la 3^{ème}, ce qui pourrait permettre à terme de valoriser les acquisitions des collégiens engagés dans cet orchestre au niveau des compétences attendues en éducation musicale pour le Diplôme National du Brevet (DNB).

Par ailleurs, bien qu'un dispositif « passerelle » existait depuis de nombreuses années pour faciliter le passage de l'orchestre au collège à un parcours au conservatoire, force était de constater que les problématiques de déplacement l'emportaient sur l'attractivité potentielle de ce parcours. En conséquence, il a été décidé de positionner la répétition en tutti au conservatoire en dernière heure de l'emploi du temps collège le jeudi après-midi, l'offre spécialisée du conservatoire prenant alors place dans la continuité de cette répétition.

En 2022/2023, ce fonctionnement avait permis l'inscription de 4 élèves (sur un total de 24) au conservatoire et en 2023/2024, ce sont 5 collégiens qui bénéficient de cette opportunité.

Les moyens humains engagés annuellement pour l'orchestre au collège par le conservatoire représentent 7 heures hebdomadaires d'enseignement auxquelles s'ajoutent 2h30 pour le dispositif « passerelle ».

- *Les orchestres à l'école*

Mené de 2016 à 2018, l'orchestre à l'école élémentaire Cauche se basait sur les mêmes principes et les mêmes disciplines instrumentales que l'orchestre au collège. Des problématiques d'emploi du temps au sein de l'équipe enseignante de l'école corrélées à un manque d'heures disponibles pour deux des professeurs du conservatoire ont mis un terme à cette expérimentation.

En 2016, la création d'un orchestre cordes à l'école Carnot pour la rentrée 2017 était à l'étude. Faute de moyens matériels (parc instrumental dédié) et humains (nécessité de créer un poste supplémentaire de professeur violoncelle et un poste de professeur de contrebasse), le projet n'aboutira pas.

- *La classe à horaires aménagés Musique et Création au collège Michelet*

Au cours de l'année scolaire 2021-2022, le collège Michelet et le Conservatoire à Rayonnement Communal Frédéric CHOPIN ont ensemble mené une réflexion sur la nature du partenariat qui pourrait les réunir à compter de la rentrée 2022-2023 et au-delà. Les équipes enseignantes ont alors élaboré conjointement les enjeux artistiques, culturels et pédagogiques qui sous-tendraient cette collaboration et proposé une orientation autour de la création musicale. Ainsi, à la rentrée 2022, un rapprochement des élèves des deux établissements encadrés par les professeurs du collège et du conservatoire s'est opéré autour d'un « A(r)telier électro ».

A l'issue de cette première collaboration, considérant la suite favorable réservée par l'Education Nationale à la demande d'ouverture d'une Classe à Horaires Aménagés Musique au collège Michelet, considérant les enjeux de démocratisation, d'équité d'accès et de réussite scolaire à l'échelle d'un territoire (la CALL) aujourd'hui dépourvu de semblable dispositif, considérant enfin les enjeux d'attractivité de la collectivité et de rayonnement du conservatoire, la ville de Lens a ouvert à la rentrée 2023, en partenariat avec le collège Michelet et avec le soutien financier de la CALL, une Classe à Horaires Aménagés Musique et Création dont les principes sont :

- L'ouverture à tous, pratiquants comme débutants
- L'innovation, en intégrant les possibilités offertes par les évolutions numériques
- Des objectifs multiples et interdépendants permettant de développer des compétences artistiques, techniques et scientifiques, de renforcer et étoffer les moyens d'expression et de communication de chacun dans le cadre d'une aventure collective.

Une première cohorte de neuf élèves a intégré ce dispositif en septembre 2023. L'offre pédagogique est principalement axée sur des démarches collectives, intégrant l'apport des nouvelles technologies du numériques et visant à développer le rapport aux démarches de création sans omettre la transmission du patrimoine.

D. Programmation et diffusion

A chaque saison, le conservatoire de Lens est présent sur une cinquantaine de manifestations publiques. Environ 80% d'entre elles relèvent de l'initiative de programmation de l'établissement. Pour le reste, il s'agit soit de programmations coconstruites avec des partenaires du territoire soit d'invitations à participer à des manifestations extérieures.

Au travers de cette programmation, différents apports pédagogiques sont travaillés et différents publics visés :

- les restitutions à destination des familles du conservatoire sous-forme d'auditions de classes ou de scènes ouvertes sont l'occasion pour les participants d'être mis en valeur dans un cadre convivial, modérément impressionnant et permettant de construire progressivement son rapport au public et à la scène ;
- les spectacles tout public tendent à assurer un cadre « professionnel » de diffusion aux élèves afin de porter à la scène des programmations finement élaborées et permettant de rendre compte de la qualité du travail fourni au sein de l'établissement. Ces manifestations concourent également au rayonnement de l'établissement ;
- la participation aux événements phares de la collectivité (PolarLens, festivités de Noël, grandes fêtes de Lens ...) assure le rayonnement de l'établissement sur le territoire de la collectivité et nous invite à adapter les répertoires et les formations pour répondre au cadre imposé ;
- les portes ouvertes du conservatoire positionnées au moment de fête de la musique permettent aux habitants de découvrir librement notre établissement et ses spécialités ;
- les projets en partenariats avec les services culturels de la collectivité sont autant d'occasions offertes à nos élèves de croiser les disciplines artistiques, de découvrir et apprendre à apprécier d'autres champs esthétiques et culturels, de s'en nourrir pour développer sa propre sensibilité artistique ;
- les projets avec les établissements d'enseignement artistiques du territoire viennent enrichir notre saison en offrant aux élèves des temps de rencontres avec leurs pairs, avec de nouveaux publics mais aussi avec des artistes invités. C'est là également la possibilité de mutualiser nos ressources et nos forces pour permettre la constitution d'ensembles que seul nous ne serions pas en mesure de porter (orchestre à cordes éphémère sur la CALL) ;
- les temps de restitutions des actions d'éducation artistique et culturelle permettent aux classes bénéficiant des interventions en milieu scolaire de présenter leurs travaux à leurs pairs et à leurs familles.

En complément de ces actions de diffusion, le conservatoire cherche à développer des temps de rencontre avec des artistes du spectacle vivant, sous-forme de bords de plateau, rencontre en avant-scène ou master classe. Pour ce faire, il s'appuie notamment sur la programmation du théâtre municipal de Lens.

a. Partenariats avec les structures municipales

- *Les concerts-conférences de la médiathèque*

A partir de 2016, une programmation régulière de « conférences-concerts » prend place au sein de la médiathèque Robert COUSIN. Dans un premier temps, il s'agit de conférences écrites et présentées par un agent qualifié de la médiathèque autour d'un compositeur et de son époque, illustrées par des prestations d'élèves du conservatoire (Schumann, Satie, Telemann, Scott Joplin, Rossini, Schubert, Paganini ...). Par la suite, les thématiques s'élargiront à des notions transversales (la place du conte dans la musique classique, Lully vs Molière ...). Ces conférences-concerts attirent un public mêlant mélomanes, parents d'élèves et habitués de la médiathèque. La fréquentation oscille de 30 à 50 personnes.

- *Ecole du spectateur et premières parties au Colisée*

Au gré des saisons et des programmations, les élèves du conservatoire ont pu bénéficier de deux places exonérées par élève pour les concerts de musique classique (ONL, Orchestre de Picardie, de Douai ...).

Depuis 2022, à chaque rentrée scolaire, Colisée et Conservatoire s’entendent sur un certain nombre de spectacles pouvant donner lieu à une rencontre avec les artistes, un bord de scène ou une master classe. Sur ces spectacles, les élèves concernés bénéficient de la gratuité ainsi que d’une place exonérée pour un accompagnant.

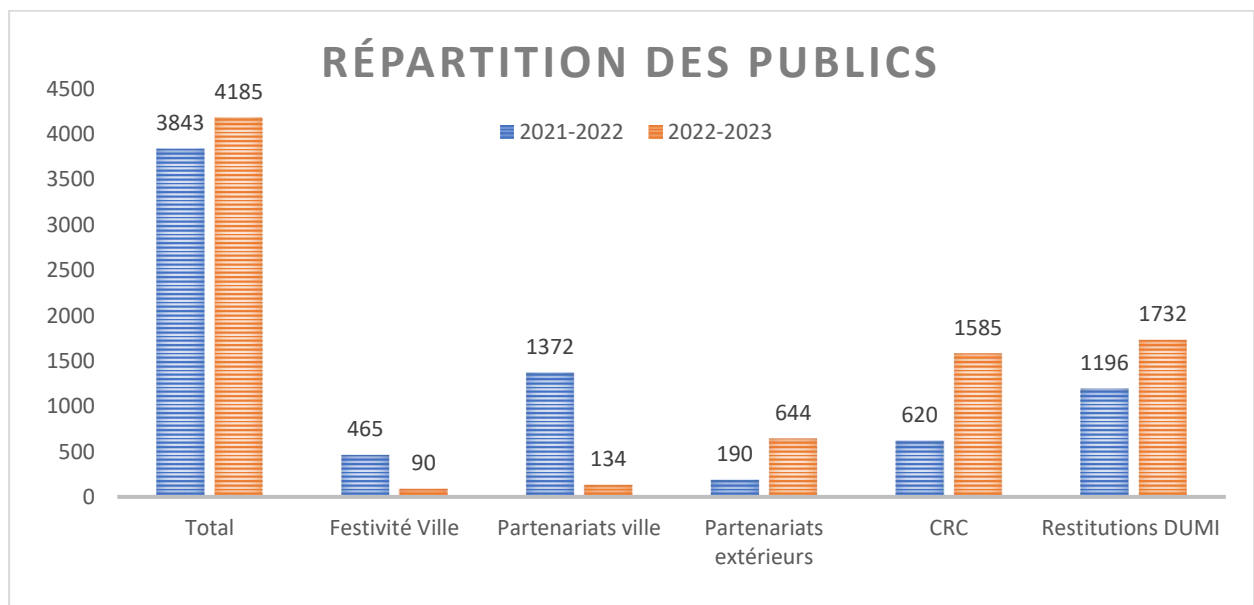
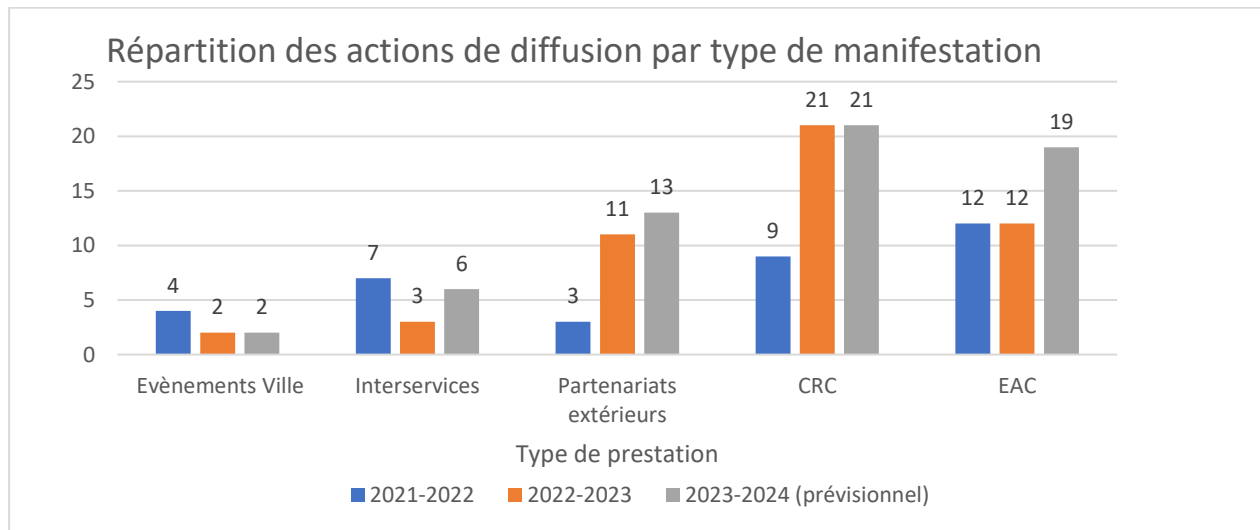
Parmi les artistes rencontrés, on pourra citer CALI, Gérard LANVIN, Médéric COLLIGNON, Isabelle ANDRÉANI, André MANOUKIAN ...

Enfin, c’est dans le cadre de ce partenariat avec le Colisée qu’en décembre 2021 les chorales du conservatoire ont la chance de monter sur scène avec Pierre PERRET pour interpréter plusieurs titres de son répertoire.

- *Des projets pluri-partenariaux*

Dans un triple objectif d’aller à la rencontre de nouveaux habitants, de renouveler les démarches pédagogiques et artistiques qui président à la réalisation d’un évènement public et de questionner les formats habituels de restitution, le conservatoire a initié plusieurs projets en partenariats avec les centres sociaux culturels, la médiathèque, l’Ecole Municipale d’Arts Plastiques Fernand BOURGUIGNON et avec la micro-folie.

Ces partenariats ont donné lieu à des actions d’éducation artistique et culturelle et ont favorisé la co-construction des évènements.



b. Partenariats avec les établissements d'enseignement artistique du territoire

Le conservatoire de Lens initie, coconstruit ou participe à de nombreuses actions de partenariats avec les établissements d'enseignement artistique du territoire, voire de la région (Angres, Montigny-en-Gohelle, Sallaumines, Douai, Avion, Liévin, Vendin-le-Vieil, Béthune-Bruay, Marcq-en-Barœul ...).

Dans la majeure partie des cas, il s'agit de rencontres de classes instrumentales autour de thématiques spécifiques avec la présence d'artistes invités (Fabrice BIHAN, Etienne BOULANGER, *Les Percussions de Strasbourg* ...).

Parallèlement, en 2022-2023, grâce à la volonté des conservatoires et écoles municipales de Liévin, Sallaumines, Vendin-le-Vieil et de Lens, un orchestre à cordes éphémère a vu le jour sur le territoire de la CALL. Cette première sur le bassin minier ayant connu un beau succès, les quatre établissements, en accord avec leurs collectivités respectives, reconduiront l'opération en 2023-2024 en tentant d'élargir le recrutement aux amateurs de l'agglomération non-inscrits dans les établissements d'enseignement artistique de la CALL. Cette ambition a retenu l'attention du CD62 qui apportera un soutien financier à l'opération, la CALL s'engageant quant à elle sur un relai de communication et une aide à la diffusion.

c. Partenariats avec les acteurs et structures culturels du territoire

- *Le Louvre-Lens*

Depuis 2017, le Louvre-Lens et le conservatoire mettent à profit certaines thématiques d'exposition pour travailler ensemble. Ainsi, les ensembles vocaux du conservatoire se sont produits en décembre 2017 à l'occasion des 5 ans du musée ; en 2018, les classes d'art dramatique intervenaient au # *Well 18 Weekend Etudiants Louvre-Lens 2018*, avec les professeurs et les élèves du Conservatoire de Lens, sous le titre « Amours classiques », en lien avec des œuvres de l'exposition « Amour ». En 2022, une carte blanche au conservatoire était proposée dans le cadre de l'exposition des 10 ans du musée « Intime et moi » et en 2023, le conservatoire participait à la parade de l'exposition « Animaux fantastiques ».

- *L'harmonie municipale – Orchestre à Vent de Lens*

Les liens qui unissent l'harmonie municipale – Orchestre à Vent de Lens (OVL) et le conservatoire remontent à plusieurs décennies. Renouvelée en 2023, la convention qui régit les relations entre la ville, son conservatoire et l'OVL précise les engagements réciproques tant sur le plan financier que sur les objectifs artistiques et pédagogiques.

Ainsi, OVL et conservatoire œuvrent ensemble au développement de la pratique amateur en orchestre à vent et se retrouvent sur des programmations communes. Les membres de l'OVL bénéficient d'une tarification préférentielle lors de leur inscription au conservatoire et ce dernier intègre l'OVL dans son offre de pratique collective.

- *Cou2Com*

Depuis 2022, le conservatoire s'intègre dans la programmation événementielle de l'association *Cou2Com* en proposant des sets musiques actuelles ou jazz assurés par les formations constituées de l'établissement.

Le cadre de ces prestations permet la rencontre d'artistes d'horizons très divers, autour d'œuvres contemporaines attirant un public en partie différent de celui du conservatoire.

- *Le Chœur de Chambre Septentrion*

Au gré des saisons du chœur de chambre et en fonction de la pertinence des propositions au regard du parcours des élèves du conservatoire, nous collaborons à certaines productions (création de l'opéra pour enfants de Julien JOUBERT « Les Enfants du capitaine Grant » en 2022, lever de rideau du concert de Noël à l'église Millenium, ...).

d. Partenariats avec le département du Pas-de-Calais

En complément de son inscription dans le dispositif orchestre au collège du département, le conservatoire s'associe au département pour mettre en place et piloter des actions et projets plus ponctuels.

« Musique et Création en Pas-de-Calais »

A partir de 2008, le département du Pas-de-Calais, dans le cadre de son Schéma Départemental des enseignements et pratiques artistiques développe un important projet alliant Formation, Création et Diffusion. Ce projet s'adresse tout d'abord aux conservatoires à rayonnement départemental du Pas-de-Calais.

En 2017, cette proposition est élargie au bassin minier par le biais des conservatoires de Béthune-Bruay, Lens et de l'école de musique de Montigny - en - Gohelle. Le conservatoire de Lens est alors choisi comme pilote de projet en lien avec le département (lien avec l'artiste et l'arrangeur, choix des supports pédagogiques, coordination du planning d'interventions, direction artistique des restitutions, gestion administrative ...).

Dates de réalisation : 30 novembre 2019 (Colisée de Lens) et 1^{er} décembre 2019 (Théâtre de Béthune).

« Autour de l'ensemble Azawan »

Au cours des saisons 2022/23 et 2023/24, le département du Pas-de-Calais a choisi d'expérimenter un nouveau modèle d'accompagnement de projet autour de la venue de l'ensemble Azawan (métissage de jazz et musique Châabi) sur le territoire Audomarois et sur la ville de Lens. Dans ce cadre, le conservatoire de Lens initie et coordonne l'ensemble des actions se déroulant sur son territoire, à savoir :

- un temps de rencontre et de pratiques avec les professeurs du conservatoire,
- un temps de sensibilisation avec les professionnels des centres socioculturels et les professeurs de l'EMAP,
- des ateliers de sensibilisation à destination des publics des centres socioculturels Dumas et Flament et des élèves de l'EMAP,
- des interventions basées sur la transmission orale auprès des élèves du conservatoire,
- la coordination du projet final qui sera restitué au Colisée de Lens lors de la programmation de l'ensemble Azawan (08/06/2024).

e. Master classes & rencontres d'artistes

Chaque année, le conservatoire et le Colisée s'entendent pour offrir aux élèves une école du spectateur et des temps de rencontre avec les artistes programmés dans la saison du théâtre. Ainsi, en 2021/22, les élèves du conservatoire ont chanté sur scène avec Pierre PERRET ; en 2022/23, ils ont rencontré lors de bords de plateau Médéric COLLIGNON, Isabelle ANDRÉANI, Hervé MANOUKIAN et profité des conseils avisés de CALI et Venus Vener. Pour la saison 2023/24, ce sont Gérard LANVIN et Eric TRUFFAZ qui ont partagé un moment avec les élèves de la classe de saxophone et de l'atelier jazz et le département cordes a pu bénéficier d'une master class avec le quatuor Leonis.

Parallèlement, dans le cadre de sa saison, le conservatoire invite régulièrement des artistes pour enrichir les parcours pédagogiques des élèves et les projets scéniques.

Entre 2015 et 2021 sont venus intervenir Raphaël GODEAU, Varinka VALENZUELA, Nicolas BRAS, l'ensemble SEGO, Julien JOUBERT...

En 2023/24, le conservatoire a accueilli :

- une master class de posturologie avec Mme A. CAMUS
- des rencontres avec Mme A. LLUGDAR, compositrice, autour de la commande d'œuvre passée pour ensemble de flûte (création prévue au printemps 2024)
- des rencontres et master classes avec Azawan

- une rencontre avec le compositeur Thierry MACHUEL en partenariat avec le chœur de Chambre Septentrion

E. Les ressources

a. Les personnels

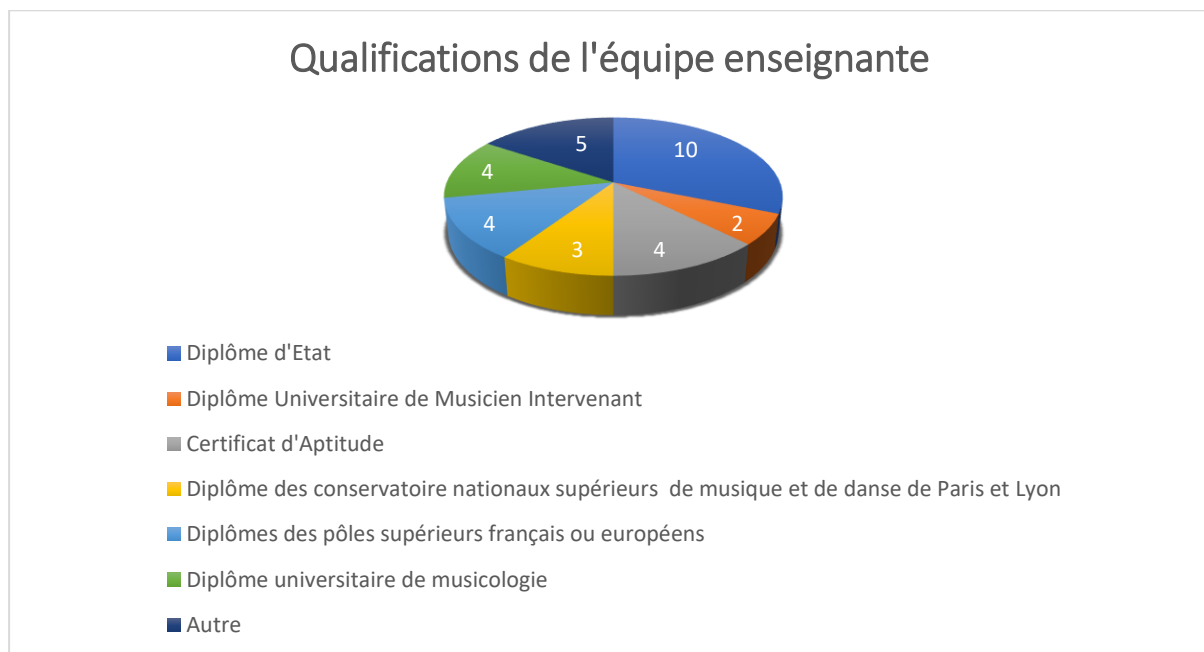
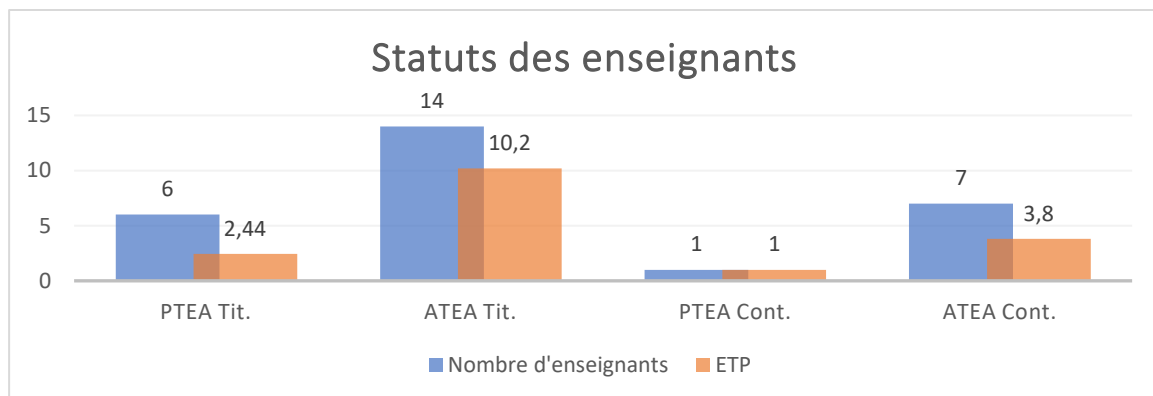
A la rentrée 2023, le conservatoire de Lens comptait 31 agents, dont 28 enseignants.

L'équipe administrative et de direction se compose de trois postes à temps plein : le directeur (cadre d'emploi des professeurs territoriaux d'enseignement artistique), le coordinateur opérationnel (cadre d'emploi des assistants territoriaux d'enseignement artistique) et la secrétaire (cadre d'emploi des adjoints administratifs territoriaux).

L'équipe pédagogique compte 28 enseignants, 7 professeurs territoriaux d'enseignement artistique et 21 assistants territoriaux d'enseignement artistique pour 17,44 ETP. Onze postes sont à temps plein, six à mi-temps ou plus.

Les enseignants sont qualifiés, titulaires de la fonction publique territoriale pour vingt d'entre eux et majoritairement en poste au conservatoire de Lens depuis de nombreuses années.

Il est à noter que la collectivité encourage les agents contractuels à s'inscrire aux préparations aux concours de la fonction publique et intègre régulièrement les lauréats au regard des besoins de l'établissement et des possibilités statutaires.



b. Données budgétaires

	2021	2022	2023
Recettes de fonctionnement			
Etat (DRAC)	- €	- €	- €
Région	- €	- €	- €
Département	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €
Collectivité gestionnaire	920 280,14 €	921 685,65 €	939 184,32 €
Droits de scolarité	21 596,55 €	10 882,17 €	30 291,00 €
TOTAL =	961 876,69 €	952 567,82 €	989 475,32 €
Dépenses de fonctionnement			
Charges de personnel	904 839,40 €	884 153,02 €	921 456,32 €
Charges de gestion courante	57 037,29 €	68 414,80 €	68 019,00 €
TOTAL =	961 876,69 €	952 567,82 €	989 475,32 €

c. Le parc instrumental, le fond documentaire et le parc informatique

- *Le parc instrumental*

Afin de faciliter l'accès de tous à la pratique musicale, le conservatoire dispose d'un parc instrumental destiné à la location (bois, cordes, cuivres, guitares et basses électriques) et attribué prioritairement aux élèves en classe CHAM, aux élèves débutants lensois et élèves débutants résidents de la CALL. Le coût de location est fixé par délibération du Conseil municipal. Sont exonérés des frais de location les élèves bénéficiaires du dispositif Orchestre au collège Jean ZAY.

La location d'un instrument de musique est consentie dans la limite du parc instrumental existant et pour la durée de l'année scolaire en cours, de la sortie de l'instrument au 31 août suivant.

Les instruments disponibles à la location sont :

- Cordes : alto, violon, violoncelle
- Bois : flûte, hautbois, basson, saxophone, clarinette
- Cuivres : trompette, cor, trombone, tuba
- Instruments amplifiés : guitare, basse

En outre, dans le cadre du parcours découverte, l'établissement investit progressivement dans un parc instrumental adapté à la morphologie des enfants.

Enfin, le parc instrumental à disposition au sein de l'établissement comprend notamment 6 pianos acoustiques (3 à queue, 3 droits), 5 pianos numériques, un orgue Hauptwerk, une guitare basse électroacoustique, un saxophone ténor, un piccolo, une flûte en sol ...

En complément d'instruments numériques appartenant au conservatoire (Mallet station, pads...), la classe de percussions/batterie dispose par convention du parc instrumental de l'Orchestre à Vents de Lens (timbales, claviers, batteries, petits accessoires, ...).

- *Le fond documentaire*

Chaque année, une ligne budgétaire consacré à l'achat de documents et partitions permet au conservatoire de disposer d'un fond important d'ouvrages pédagogiques et d'enregistrements. À la suite d'une perte de données lors du changement de progiciel en janvier 2023, ce fond n'est actuellement plus répertorié.

- *L'environnement numérique de travail*

Fin 2020, le conservatoire est raccordé à la fibre. Chaque salle de cours est alors équipée d'un poste informatique fixe avec webcam, micro et connexion internet. Viennent compléter ce parc trois ordinateurs portables dont un équipé des logiciels « Sibelius » et « Ableton ».

L'ensemble des personnels de l'établissement dispose d'une adresse électronique professionnelle et d'une licence « Office 365 ».

La mise à disposition de cet environnement numérique de travail par la collectivité permet depuis lors d'intégrer l'offre de cours à distance telle que définie et encadrée par le règlement intérieur de l'établissement, de favoriser le travail collaboratif entre enseignants, d'organiser des temps de concertations à distance et d'échanger plus aisément des ressources pédagogiques.

La gestion administrative, pédagogique et financière de l'établissement s'appuie sur un progiciel comportant un extranet pour les usagers et pour les enseignants.

d. Les locaux

- *Le Conservatoire*

Depuis le 1^{er} janvier 1993, le conservatoire occupe les locaux de l'ancien « Centre Gaston Bachelard », en centre-ville, 55 rue Romuald Pruvost. Entre mai 2020 et août 2021, d'importants travaux de mise aux normes ont été réalisés (410 759 €) et depuis janvier 2024 l'accès au bâtiment est sécurisé par un digicode et un visiophone.

L'établissement comprend :

- 4 salles de Formation Musicale dont une est également utilisée pour les cours d'éveil et d'initiation : surface moyenne de 24 m²
- 8 salles de cours instrumentaux : surface moyenne de 15 m²
- 3 salles dédiées :
 - ✓ salle de percussion : 39 m²
 - ✓ salle de pratique collective accueillant également des auditions : 129 m²
 - ✓ salle des musiques actuelles amplifiées : 26 m²
- Des espaces administratifs et de stockage :
 - ✓ 3 bureaux (direction, coordination opérationnelle, accueil-secrétariat)
 - ✓ 1 salle du personnel
 - ✓ 1 réserve (imprimante, fournitures...)

- *Le Petit Théâtre de la Médiathèque*

Le « Petit Théâtre » de la médiathèque accueille les cours et présentation des classes d'art dramatique ainsi que certaines restitutions musicales du conservatoire.

- Surface totale 127 m²
- Dimension plateau (estrade) : 5 m x 7.4 m
- Pas de coulisses, 1 loge de 8 m²
- Equipement : écran, vidéoprojecteur, piano
- Jauge public : 110

- *L'église Saint Léger*

Les cours d'orgue se déroulent à l'église Saint Léger. Le conservatoire dispose également d'un orgue numérique Hauptwerk facilitant la pratique des élèves et pouvant palier aux difficultés ponctuelles de planning ou d'intempéries.

L'orgue de l'église a été réalisé par Michel GARNIER en 1988 puis restauré et achevé par Quentin et Floriane REQUIER en 2016. Il s'inspire des orgues classiques français de la fin du XVIII^{ème} siècle avec comme référence les orgues du célèbre facteur Clicquot, et notamment le grand-orgue de la cathédrale

de Poitiers construit en 1787. L'esthétique retenue pour cet instrument complète parfaitement le parc instrumental régional. En effet, il est le seul grand orgue classique français de cette région.

Une programmation annuelle permet de mettre en valeur cet instrument (récitals, concert de Noël du conservatoire, rencontre des classes d'orgue du territoire...).

- *La salle Jean NOHAIN*

Le salle Jean NOHAIN reçoit chaque année les restitutions des projets relevant du théâtre musical menés dans le cadre des interventions en milieu scolaire. Elle se compose de deux salles attenantes de 182 m² et de 334 m², dispose d'une scène surélevée de 80 m² et de deux petites loges.

- *Le Colisée*

Le Colisée, théâtre municipal, accueille chaque année plusieurs restitutions du conservatoire, parmi lesquelles les rencontres musicales (projets menés dans le cadre des interventions en milieu scolaire), le spectacle annuel des pratiques vocales du conservatoire, des prestations en lever de rideau ...

e. De la communication

A ce jour, le conservatoire de Lens ne dispose pas de moyens spécifiques propres à l'établissement pour assurer sa communication à l'exception du logiciel de gestion de l'établissement qui, par le truchement de son extranet, permet de mettre en avant les évènements auprès des usagers.

La communication large de l'établissement repose donc sur le service communication de la ville qui gère la page dédiée au conservatoire du site villedeleens.fr. Sur cette page se trouvent l'ensemble des informations génériques et saisonnières : inscriptions, règlement intérieur et des études, tarification, manifestations à venir. Ce même service gère les publications sur les réseaux sociaux (annonces, live ...), les supports physiques (affiches, tracts, plaquettes) et les parutions dans le journal municipal.

F. Bilan

Au travers des axes du projet d'établissement établi en 2015, le conservatoire de Lens a su développer les partenariats avec l'Éducation Nationale en s'appuyant sur son équipe d'intervenants en milieu scolaire, en soutenant des orchestres à l'école et au collège, en développant des temps d'échanges réguliers avec la conseillère pédagogique en éducation musicale de secteur et en ouvrant une classe à horaires aménagés musique à compter de la rentrée 2023.

Parallèlement, le travail avec les structures culturelles municipales, un temps mis à mal par la situation pandémique, a retrouvé toute sa place et permet tout à la fois de s'appuyer sur la complémentarité des missions dans la formation de nos élèves (école du spectateur, concerts conférence, expérimentation et croisement des arts...) et d'aller vers de nouveaux publics en variant les lieux de diffusion et en développant nos actions d'éducation artistique et culturelle (centre socioculturels).

Toutes ces actions concourent aujourd'hui à la sensibilisation de nouveaux publics, à l'éducation artistique et culturelle des jeunes habitants du territoire, à l'évolution des démarches didactiques du conservatoire et à la diversification de son offre pédagogique. Il apparaît donc essentiel que ces enjeux continuent d'irriguer le prochain projet d'établissement au travers de l'évolution et la pérennisation des dispositifs en place comme du développement de nouvelles ambitions.

Avec une cinquantaine de manifestations annuelles, le conservatoire de Lens nourrit la programmation municipale de propositions variées mettant en avant les pratiques amateurs (accompagnement de l'harmonie municipale, atelier jazz adulte), s'inscrivant dans les temps forts de la ville (PolarLens, village de Noël, fête de la musique, fête de quartier, Urban trail...) et tissant de nouveaux partenariats avec les établissements d'enseignement artistique de l'agglomération comme avec des acteurs culturels majeurs du territoire (Septentrion, Cou2Com, musée du Louvre-Lens...). Cette dynamique de diffusion d'événements « conservatoire » permet d'aller à la rencontre d'un large public, contribue fortement au rayonnement de l'établissement tout en offrant aux élèves des situations diverses et variées pour expérimenter la scène et la relation au public.

Si elle apparaît donc vertueuse, cette ambition de large diffusion de la saison d'action culturelle du conservatoire n'en interroge pas moins les moyens techniques à disposition. En effet, le conservatoire ne dispose pas d'auditorium mais d'une salle de répétition qui peut accueillir uniquement des formats de restitutions à petite jauge ; cela encourage et contraint tout à la fois l'équipe pédagogique à se projeter sur l'extérieur pour une importante partie des actions de diffusion.

Enfin, malgré d'importants travaux de mise aux normes (410 759 €) réalisés entre mai 2020 et août 2021, le raccordement à la fibre et l'équipement informatique de chaque salle de cours, la configuration des lieux, la surface et le nombre de salles, le manque d'isolation phonique et l'absence d'auditorium restent aujourd'hui des questions prégnantes aux regards des évolutions que la collectivité ambitionne pour son conservatoire à rayonnement communal. Conscient de cet enjeu bâtiminaire, la municipalité a donc aujourd'hui intégré dans sa réflexion générale sur le réaménagement urbain et sur les enjeux environnementaux propres au secteur (réversibilité, évolutivité, consommation d'énergie, accessibilité...) la nécessité d'une évolution positive à moyen terme.

III. PERSPECTIVES

Au cœur d'un bassin minier inscrit au patrimoine mondial de l'humanité, la ville de Lens peut s'enorgueillir d'un riche passé industriel fortement structurant sur le plan de l'identité culturelle et sociale comme sur le plan de l'architecture et de l'urbanisme. Ville centre d'une agglomération densément peuplée, elle abrite une population jeune, peu diplômée au regard des statistiques nationales et marquée par un fort taux de pauvreté.

Dans ce contexte, la municipalité développe une importante politique sociale et solidaire autour d'axes tels que le bien grandir, la participation citoyenne, l'accompagnement individualisé des usagers, tout en veillant à renforcer l'attractivité et la qualité de vie sur son territoire par le développement de grands projets de réaménagement urbains, la rénovation des équipements publics, le développement des offres culturelles et sportives...

En développant la représentativité, en multipliant les temps et formats de concertation avec les équipes pédagogique et administrative du conservatoire, en sollicitant élus et partenaires, en recueillant la parole des habitants au travers d'un questionnaire qualitatif, le conservatoire de Lens a donc cherché à s'inscrire dans cette dynamique territoriale et politique pour élaborer son nouveau projet d'établissement.

Ainsi, au fil de l'année 2023, ont émergé plusieurs pistes d'évolution porteuses de nouvelles ambitions pour le service public de la culture qu'il représente. Peu à peu, en approfondissant les différentes thématiques et leurs enjeux multiples, trois axes majeurs et structurants se sont dégagés, permettant d'élaborer la feuille de route de l'établissement pour les six années à venir.

A. Le projet 2024-2030

a. Vers une citoyenneté culturelle

Lieu intergénérationnel et multiculturel de pratique des arts vivants, en prenant conscience de cette richesse et de ses atouts, en développant la qualité d'accueil et d'écoute, en reconnaissant l'expertise de l'utilisateur, son droit à l'appropriation et à la production du fait culturel, en renouvelant les approches pédagogiques et en renforçant les démarches d'invention et de création, le conservatoire de Lens souhaite contribuer à forger les citoyens de demain, responsables, éclairés et à l'écoute de l'autrui.

Conforter la place de l'utilisateur au sein de l'établissement		
Enjeux	Objectifs	Lancement
Accueillir	✚ Aménager les espaces d'accueil et d'attente en concertation avec les usagers	2024
	✚ Wifi public	2025
	✚ Propositions immersives et participatives pour découvrir les disciplines et les modalités d'enseignement	2024
Informer	✚ Mise à disposition de l'information sur le site de la ville ✚ Panneau numérique au sein du conservatoire reprenant les temps forts culturels et les informations essentielles de la ville	2025
Ecouter	✚ Rencontre annuelle parents - direction ✚ Représentativité au sein du conseil d'établissement ✚ Développer la concertation avec les représentants d'utilisateurs	
Faciliter les démarches	✚ Inscriptions en ligne	2024
	✚ Paiement à distance et par carte bancaire	2025

Une place pour chacun		
Enjeux	Objectifs	Lancement
Renforcer les démarches inclusives	✚ Création de la mission de référent handicap	2024
	✚ Poursuite de l'élargissement des parcours au sein de l'établissement	
	✚ Veiller à l'adaptation des pédagogies et des supports	
	✚ Recenser les dispositifs existants dans les établissements spécialisés (IME, HDJ ...), les souhaits et/ou besoins d'accompagnement	2026
	✚ Imaginer des 1ers temps de rencontres et d'interaction	2027
✚ Développer une offre spécifique d'actions éducatives et de diffusion		
Accompagner la mise en œuvre de proposition des usagers	✚ Scène ouverte adulte	2023
	✚ Programmation dédiée aux familles	2025
	✚ ...	
Elaborer avec l'ensemble des parties prenantes du conservatoire une charte éthique		2025

Renouveler les approches pédagogiques		
Enjeux	Objectifs	Lancement
Favoriser la transversalité et l'interdisciplinarité	✚ Instaurer une dynamique de co-construction des parcours et projets entre les deux spécialités du conservatoire	2025
	✚ Mise en place d'une initiation transdisciplinaire musique-théâtre	2026
	✚ Intégration d'un travail corporel sous la responsabilité d'un enseignant théâtre pour les élèves de la CHAM en 4ème et 3ème	2025
	✚ Poursuivre les collaborations avec l'EMAP et la micro-folie, évoluer vers une co-construction de projets	2024
Renforcer la place de l'invention et de la création au sein de l'établissement	✚ Valoriser ces démarches au sein du parcours de l'élève, les prendre en considération dans l'évaluation	2024
	✚ Favoriser la rencontre de créateurs	2024
	✚ Inviter des artistes dans la saison du conservatoire	2025
Expérimenter	✚ Equilibrer les pédagogies individuelle et de groupe en s'appuyant sur les parcours OAC et CHAM	2024
	✚ Expérimenter le parcours découverte adulte	
	✚ Modulariser les enseignements à partir du cycle 2	

b. Un conservatoire ouvert à tous

Au regard des réponses formulées dans le questionnaire adressé aux habitants, en prenant en considération les résultats positifs des dispositifs partenariaux avec l'Education Nationale et la dynamique de partenariat récemment instaurée avec les centres socioculturels de la commune, le conservatoire de Lens souhaite aller plus loin dans son ouverture à tous les publics en élargissant et diversifiant ses offres d'action d'éducation artistique et culturelle, en poursuivant le développement de nouveaux dispositifs d'apprentissage et en décentralisant vers les centres socioculturels certaines propositions pédagogiques.

Aller vers les plus jeunes		
Enjeux	Objectifs	Lancement
Toucher plutôt les publics	✚ Au sein du parcours d'EAC de la ville de Lens, développer la place des maternelles	2025
	✚ Offrir des cours de théâtre dès 6 ans	2025

	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Créer une programmation dédiée pour sensibiliser les plus jeunes à la pratique artistique et au spectacle vivant 	2026
Pérenniser et développer les dispositifs alternatifs d'apprentissage pour aller vers les publics éloignés	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Créer un nouvel orchestre à l'école cordes ✚ Suivre et soutenir le dispositif orchestre au collège 	2025
Au travers d'une offre décentraliser, combattre les problématiques de mobilité	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Ouvrir des cours d'éveil et initiation dans les centres socioculturels 	2025
	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Proposer des ateliers théâtre ado dans les centres socioculturels 	2025

A destination du tout public		
Enjeux	Objectifs	Lancement
Au travers d'une offre décentraliser, combattre les problématiques de mobilité, aller vers les publics empêchés	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Décentraliser l'offre découverte adulte ✚ Adapter la programmation aux lieux d'accueil 	2026
Actions de sensibilisations à destination des PSH et des publics éloignés	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Décliner des actions EAC autour des projets de diffusion 	2025
	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Développer la captation et le streaming 	2026
Diversifier l'offre et les formats	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Proposer des formats stages 	2025
	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Développer la place de l'improvisation et de l'écriture au plateau 	
	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Créer une classe de MAO 	2027
	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Valoriser les démarches de création 	2024

c. Un établissement ressource

Equipement culturel d'importance, établissement public classé, le conservatoire de Lens est un élément structurant sur le territoire intercommunal, un soutien au développement des politiques départementales et nationales en matière d'enseignement artistique et d'accompagnement des pratiques amateurs.

Doté d'une indéniable et précieuse expertise dans des domaines aussi variés que le montage de projet, l'évolution des pratiques pédagogiques, la mise en place de partenariats, le conservatoire de Lens souhaite conforter son rôle d'établissement ressource sur la commune et au-delà en poursuivant ses actions de diffusion, ses échanges avec les établissements d'enseignement artistique de l'agglomération et en développant l'accompagnement des pratiques amateurs.

Un établissement ressource		
Enjeux	Objectifs	Lancement
Rayonner	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Une saison stabilisée et des lieux de diffusions identifiés 	2024
	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Une communication renforcée 	2024
	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Une offre en ligne (MOOC, streaming, vidéos...) 	2024
	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Développer l'accueil d'artistes au sein de la saison du conservatoire 	
	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Valoriser la dimension artistique de nos pédagogues 	2025
	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Construire des partenariats durables avec les EEA de la CALL 	

Accompagner	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Poursuivre le recensement des pratiques amateurs du territoire 	2024
	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Cibler des thématiques partagées pouvant donner lieu à des temps de rencontre conservatoire-public amateur ✚ Faciliter l'accès à la pratique grâce à un parc locatif adapté ✚ Faciliter l'accès aux ressources par le référencement et la mise en ligne du catalogue de la parthèque ✚ Faciliter la circulation des élèves sur le territoire par le biais de conventions pédagogiques entre établissements ✚ Développer un plan de formation continue au sein de l'établissement 	2025

d. Suivi, évaluation et réorientation

Suivre et évaluer le projet d'établissement tout au long de sa mise en œuvre permettra d'adapter et réorienter celui-ci en fonction des évolutions sociétales, culturelles et des enjeux politiques qui seront à l'œuvre sur le territoire dans les années à venir.

Dans ce cadre, il appartiendra plus particulièrement à la direction du conservatoire et au conseil pédagogique :

- d'assurer un bilan régulier de ce qui a été réalisé,
- de passer du bilan à l'évaluation : ce qui a été fait ou n'a pas été fait, valeur des actions conduites, atteinte des objectifs, impact des actions, fonctionnement et méthodes de travail, adaptation des moyens aux ambitions, repérage de bonnes pratiques ...,
- de proposer les ajustements ou réorientations possibles.

En fonction des thématiques et axes évalués, il conviendra de choisir des indicateurs pertinents pour effectuer les analyses nécessaires. Il pourra s'agir par exemple de taux de fréquentation, du niveau d'adhésion à de nouvelles offres (éveil au théâtre, parcours projets, interventions en maternelle ...), du développement effectif du deuxième cycle, des retours qualitatifs de nos partenaires à l'issue de projets communs, de l'audience des événements mis en ligne ...

Enfin, les temps de rencontres réguliers avec les usagers et leurs représentants viendront compléter les travaux de suivi du conseil pédagogique, l'ensemble des éléments d'analyse ainsi produits permettant de nourrir les échanges au sein du conseil d'établissement.

B. Les ressources nécessaires

a. Ressources humaines

- *De la formation*

Pour accompagner la mise en œuvre des axes du nouveau projet d'établissement et répondre aux enjeux pédagogiques et éthiques de demain, il apparaît nécessaire d'accompagner l'équipe pédagogique en développant un plan de formation pluriannuel permettant de :

- renforcer l'accueil des publics en situation de handicap,
- mieux intégrer les enjeux corporels de la pratique artistique,
- développer l'utilisation des nouvelles technologies du numérique,
- sensibiliser aux situations de violences et harcèlement sexistes et sexuels dans le cadre du travail, avec un prisme spécifique sur la relation à l'élève.

Dans la mesure du possible, l'organisation de ces temps de formation devrait reposer sur des propositions intra ou mutualisées à l'échelle de la CALL.

- *Du développement des dispositifs et des enseignements*

Mener à bien de nouveaux projets et diversifier notre offre pédagogique interrogera notre capacité à faire avec le volume horaire d'enseignement existant et s'il est imaginable de réorienter certains moyens selon les arbitrages de la collectivité, il sera nécessaire d'avoir une approche objective de la capacité réelle à développer de nouveaux projets.

Ainsi, la création d'un orchestre à l'école cordes nécessitera l'augmentation des heures de violoncelle. Parallèlement, le déploiement progressif sur les quatre niveaux de la classe à horaires aménagés du collège Michelet s'accompagnera d'un développement d'heures d'enseignement dans les disciplines collectives (formation musicale et pratique collective), dans les disciplines individuelles particulièrement sollicitées et de pourvoir, en fonction des demandes, les postes aujourd'hui vacants en hautbois et cor.

- *Régie du conservatoire et parthèque*

Concernant la régie des spectacles du conservatoire et la mise en place d'une parthèque de prêt, il conviendra de travailler à la mutualisation des moyens avec le Colisée et la médiathèque de Lens pour que le conservatoire puisse disposer de personnels formés et dédiés à ces actions.

b. Ressources matériels

- *Le parc instrumental*

Le conservatoire dispose aujourd'hui d'un parc instrumental bien achalandé pour le département « cuivres », d'un parc « bois » en tension pour la flûte et vieillissant pour le saxophone et d'un parc « cordes » à compléter notamment pour l'alto et le violoncelle. Le parc « instruments amplifiés » est récent, il nécessitera un développement en fonction de l'évolution des musiques actuelles dans l'établissement.

Aujourd'hui les besoins possibles à identifier concernent donc :

- pour les nouveaux dispositifs :
 - ✓ Instrumentarium complet d'éveil et d'initiation permettant la décentralisation des cours vers les centres socioculturels
 - ✓ Malle d'instruments pour les interventions musicales en maternelle
 - ✓ Parc instrumental pour l'orchestre à l'école cordes
- pour le parc locatif :
 - ✓ Compléter le parc instrumental dédié au parcours découverte (instruments de taille adaptée)
 - ✓ Compléter le parc d'instruments à vent permettant de couvrir les besoins pour les deux premières années de pratique
 - ✓ Compléter le parc d'instruments à cordes permettant de couvrir les besoins pour les deux premières années de pratique et/ou d'accompagner l'élève jusqu'à qu'il ait atteint la taille nécessaire pour utiliser un instrument entier

- *Le parc d'informatique musicale*

La Musique Assistée par Ordinateur (MAO) désigne l'ensemble des pratiques informatiques au service de la musique. Elle permet grâce à l'interface de logiciels et d'instruments dédiés de composer, de personnaliser de la musique, d'enregistrer, de traiter le son, d'éditer des partitions. Elle peut également concourir à enrichir les méthodes d'apprentissage et d'enseignement de la formation musicale.

Développer les pratiques MAO suppose donc de disposer d'équipements permettant de répondre à l'ensemble de ces enjeux artistiques et pédagogiques : ordinateurs dédiés, espace de stockage accessible à distance, licences pour des logiciels d'édition, de création, d'enregistrement, abonnement à des banques de son...

- *Le mobilier*

Pour accompagner les évolutions pédagogiques, faciliter l'adaptation des contenus et pouvoir disposer de ressources et supports nouveaux, l'équipement des salles de formation musicale et de pratique collective en tableaux interactifs est nécessaire.

c. Ressources actions culturelles

Pour nourrir sa programmation annuelle d'actions culturelles et aller plus loin dans les missions d'accueil d'artistes, de soutien à la création, de sensibilisation, de diversification et de développement des publics, il conviendra d'abonder proportionnellement les lignes budgétaires correspondantes pour consolider la politique actuelle de rencontres et master classes, permettre aux artistes invités dans ce cadre de se produire en concert et, parallèlement, proposer une programmation des artistes enseignants du conservatoire sur des projets jeunes publics en lien avec le PEAC et/ou sous la forme de cartes blanches.

IV. Conclusion

L'élaboration de ce projet d'établissement aura été l'occasion pour l'ensemble des acteurs contributeurs de mieux cerner la diversité, la richesse et l'importance des missions d'un établissement public d'enseignement artistique.

De cette prise de conscience collective ont émergé de nouvelles ambitions confirmées par un cap politique clairement fixé : faire le pari d'un conservatoire toujours plus accueillant et inclusif, passeur des langages d'hier comme des pratiques de demain, partenaire incontournable des enjeux artistiques et culturels de son territoire.

Le coup d'envoi est aujourd'hui donné. Pour mener à bien notre nouveau projet d'établissement, nous devons sans cesse revenir à la source de notre inspiration pour y puiser l'énergie indispensable à toute évolution.

Par notre capacité à faire équipe, à dialoguer et à partager nos rêves, nous participerons aux transformations sociétales et relèverons les défis de demain !